

Val infos

Mai à juillet 2022 - N°22

Tourisme et économie
les tiers-lieux

Culture
le printemps des poètes

Action sociale
le CCAS solidaire

Environnement
les Espaces Naturels Sensibles

Zoom sur... La carrière de l'Orchère

www.valdulayon.fr





sommaire

Le mot du Maire	p.3
L'essentiel des comptes-rendus des conseils municipaux	p.4
Zoom sur : la carrière de l'Orchère	p.6
Les commissions municipales	p.8 à 19
L'info locale	p.22
Les associations	p.23 à 33
Nos partenaires	p.34
L'agenda	p.35

Directeur de publication : Sandrine BELLEUT

Conception et rédaction : Commission « Culture, Informations, Sport et Vie locale » Val du Layon

Mise en page : Service Communication Mairie - Impression : SETIG Imprimeur

Crédits photos : Commune Val du Layon - Associations - Freepiks - Freepng.fr - Pexels.com

« La rédaction précise que les articles des associations sont édités dans leur intégralité et que leur contenu reste sous la responsabilité de leurs auteurs »

Bonjour à toutes et tous,

Pendant que nous remercions le ciel de nous réchauffer des premiers rayons du soleil printanier ou d'irriguer nos végétations pour le simple plaisir des yeux ou des cultivateurs, le ciel ukrainien n'apporte que bombes et horreur à sa population... En 2022, aux portes de l'Europe, c'était impensable il y a quelques semaines...

« La paix est un chant, la guerre est un long hurlement parmi des cris. »

Dans ce contexte particulier, il nous faut tout de même aborder les questions de budget. Le conseil municipal de Val du Layon votera le budget principal prévisionnel le 12 avril. Les budgets annexes ont été votés en mars.

Le travail d'état des lieux global engagé en début de mandat est terminé, et je remercie les adjoints pour cet énorme travail puisque le bilan est de surcroît complété par un préchiffrage à quelques exceptions près. Nous allons donc pouvoir arbitrer et finaliser le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) 2023-2026. J'évoque en effet la notion d'arbitrage. Le constat fait remonter des problématiques à régler et des besoins identifiés dont la programmation dépassera ce mandat. C'est donc bien une analyse à court, moyen et long terme qui a été faite et un arbitrage nécessaire pour planifier.

Des critères seront proposés au conseil municipal comme : l'intérêt général, la sécurisation & mise en conformité des bâtiments publics, la remise en état du patrimoine, les services aux habitants équitablement répartis sur nos communes déléguées, et la cohérence avec notre profession de foi.

Val du Layon est commune nouvelle depuis 2016. Il nous faut terminer la mue, sinon nous ne pourrions tirer les bénéfices de cette création. Je répète souvent, mais parce que j'en suis convaincue, que la commune nouvelle n'effacera pas l'identité des communes déléguées. Chacune a sa propre identité, histoire et profil. Cependant, devons-nous pour autant tout penser en double de façon systématique ? À ce rythme-là, nous n'arriverons jamais à apporter d'améliorations sur toutes nos structures et tous les espaces publics bâtis ou à ciel ouvert. Le rôle du conseil municipal est de gérer la commune, mais aussi de faire que celle-ci soit agréable pour ses habitants.

Enfin, et c'est aussi la source de notre capacité à investir, le budget de fonctionnement doit générer de l'excédent et donc une bonne capacité d'autofinancement, même si nous avons une bonne capacité d'emprunt.

Différentes sources de recettes s'affaiblissent pour diverses raisons :

- Un patrimoine bâti trop important engendrant une veille réglementaire et d'entretien lourde de conséquences tant dans l'arriéré que dans la gestion courante. Il nous faut mutualiser les espaces, optimiser les occupations et réparer durablement.
- La gestion des ressources humaines est un point incompressible : nous avons mis en place le nouveau régime indemnitaire obligatoire depuis 2017 au 1er janvier 2021 (d'autres obligations en RH arrivent comme la prévoyance et la mutuelle santé).

- Nos contrats doivent être renégociés régulièrement et nous avons déjà commencé : téléphonie, fluide, assurance, etc...
- Les services enfance-jeunesse ont été structurés pour apporter un service de qualité aux familles et enfants. Nous sommes une des communes les plus jeunes du territoire communautaire. Les coûts de fonctionnement doivent être mis en cohérence avec les tarifs.
- Il nous faut encore travailler sur le service commun (espaces verts, proximité et bâtiment).
- Le taux communal sur les taxes foncières bâtis et non bâtis est gelé depuis 2016. Notre taux est le plus bas du territoire. Il semble nécessaire d'activer ce levier avec progressivité.
- La crise sanitaire a nettement impacté les budgets depuis 2020. Nous espérons tous, je crois, que cela pourra devenir un mauvais souvenir...

Sont également à régulariser divers dossiers : accessibilité (risque de 5000€ d'amende par bâtiment), récupération de certaines subventions bloquées par la Préfecture, décennale engagée sur une école publique pour des problèmes structurels, espace jeunesse (St-Aubin-de-Luigné) bloqué pour étude structurelle manquante. Tous ces dossiers sont en cours de traitement.

“ Il nous faut donc résoudre des situations bloquantes, engager des choix affirmés, proposer des projets et faire vivre la commune avec dynamisme. ”

Lors de la prochaine publication, je serai en mesure de vous présenter plus en détail les budgets prévisionnels 2022 votés, et les orientations issues des arbitrages sur le Plan Pluriannuel d'Investissement.

Enfin, je profite de cet instant pour remercier deux agents qui nous quittent cette année. Après 24 ans d'implication passionnée au service de la lecture publique pour le plaisir des petits et grands, Sylvaine CHASSARD prend sa retraite et dévorera toujours passionnément et artistiquement, j'en suis persuadée, chaque moment de sa vie. Merci Sylvaine pour cette fougue constante, cette envie transpirante ! Personne n'est irremplaçable mais vous manquerez à bon nombre d'entre nous. Enfin, Quentin BRUNEAU, directeur enfance-jeunesse pour la commune depuis 2017, pilier solide au sein du service nous quitte pour réaliser un rêve à des milliers de kilomètres de Val du Layon. Je le remercie pour son engagement sans faille et son investissement au fil des années dans la construction d'un service de qualité. Je lui souhaite une belle nouvelle vie dont il tiendra un rôle nouveau pour lequel, j'en suis certaine, il sera parfait. Devenir parent est le plus grand et beau des projets d'une vie. Nous aurons le plaisir d'accueillir un nouveau directeur fin mai. Nous aurons prochainement l'occasion de vous le présenter.

Sandrine BELLEUT
Maire de Val du Layon - le 28 mars 2022





L'essentiel des Conseils Municipaux

DÉCEMBRE 2021

■ INTERCOMMUNALITÉ : PRISE DE COMPÉTENCE

La compétence « assainissement des eaux usées », dans les conditions prévues à l'article L.2224-8 du CGCT, comprenant la gestion de l'assainissement non collectif et la gestion de l'assainissement collectif est exercée à titre obligatoire par la communauté de communes Loire Layon Aubance depuis le 1er janvier 2021.

Ce transfert de compétences implique le transfert du passif et des actifs permettant l'exercice de la compétence.

Par application des articles L.5211-17 et L.1321-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, ce transfert de compétence entraîne notamment et de plein droit la mise à la disposition de la CCLLA des biens meubles et immeubles utilisés, à la date de ce transfert, pour l'exercice de ces deux compétences.

Cette mise à disposition est constatée par un procès-verbal établi contradictoirement entre les représentants de chacune des communes antérieurement compétentes et de la communauté de communes.

Ce transfert implique également le transfert des subventions et emprunts qui ont servi à financer lesdits biens, ainsi que des conventions et contrats liés à l'exercice des compétences.

Enfin, les communes et la CCLLA ont délibéré sur le principe du transfert intégral des résultats du budget annexe communal assainissement tant en fonctionnement qu'en investissement.

Pour acter ce transfert, une convention est donc proposée à chaque commune qui exerçait la compétence assainissement avec ses annexes précisant les biens, emprunts et subventions transférés.

■ EFFACEMENT DES RÉSEAUX RUE DE PÉRINELLE À ST-LAMBERT-DU-LATTAY

L'effacement des réseaux rue de Périnelle (SL) est programmé depuis 2019 au budget. Le SIéML a intégré ce secteur dans son nouveau plan de programmation et a donc réévalué le projet. Il est donc proposé de valider cette opération en prévision de l'année 2022. La nouvelle estimation est de 52.310 euros à charge de la commune pour un coût total des travaux de 83.350 euros pour les réseaux basse tension et éclairage public et 35.640 euros pour le réseau télécom.

■ VILLAGE EN POÉSIE

Le label Village en Poésie, instance portée par le ministère de la Culture, est attribué aux communes qui donnent à la poésie une place prépondérante dans la vie locale et dans la politique culturelle municipale.

Les communes doivent répondre à au moins cinq critères sur la charte qui en comporte quinze. L'appellation est attribuée pour trois années, à l'issue desquelles un bilan détermine le maintien de cette distinction.

S'agissant de l'implication de la commune sur le sujet, les objectifs sont déjà atteints quant aux critères demandés : sentier poétique, équipement public dédié à un poète, animation des bibliothèques... L'appellation est obtenue en contrepartie d'un engagement durable et renouvelé de la municipalité qui prendra de nouvelles initiatives poétiques pérennes pour conforter les pratiques culturelles locales.

Le Printemps des Poètes encourage vivement les actions allant dans le sens d'une large découverte des voix poétiques (invitations de poètes pour des lectures, rencontres ou résidences ; composition et densification d'un fonds poétique dans les bibliothèques...). Il accorde aussi une attention aux initiatives accessibles à tous et intergénérationnelles, ainsi qu'à celles qui inscrivent la poésie dans l'espace public (rues ou établissements baptisés de nom de poètes, affichages poétiques...).

Il est donc proposé au conseil municipal l'autorisation de déposer un dossier de candidature.

JANVIER 2022

■ RÉSEAUX, ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de pouvoir finaliser la programmation de l'éclairage public, dont l'objectif est d'harmoniser les heures d'éclairage (allumage : 21h30 ; extinction : 6h30) et également de les réduire, même si les armoires ont été réglées, il convient de réaliser une dernière opération, à savoir une intervention technique directement sur les mats d'éclairage, ce qui a un coût :

- 29 points concernés à St-Lambert-du-Lattay pour 1.714,73 euros, dont 1.286,05 à charge de la commune,
- 3 points concernés à St-Aubin-de-Luigné pour 290,19 euros, dont 217,64 à charge de la commune.

Il restera donc quatre mats allumés en permanence sur la commune de St-Lambert-du-Lattay (Eglise) et trois à St-Aubin-de-Luigné (Eglise, La Haie Longue). A savoir également que, à court terme, le SIéML va équiper toutes les installations d'horloge numérique, permettant un contrôle à distance.

■ RESSOURCES HUMAINES : COMPTE ÉPARGNE TEMPS

L'instauration du compte épargne-temps (CET) est obligatoire et permet, à la demande des agents titulaires et contractuels, à temps complet ou non complet, employés de manière continue depuis au moins une année dans la collectivité, d'accumuler des droits à congés rémunérés (congés annuels, ARTT, repos compensateurs) dans la limite de 60 jours. Les stagiaires sont exclus de ce dispositif. Les agents doivent néanmoins prendre effectivement 20 jours au moins de congés annuels par an. Une délibération doit cependant déterminer, après consultation du comité technique, les règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion du CET ainsi que les modalités d'utilisation par l'agent. Il est précisé que le plafond maximum de 60 jours n'est pas fixé par la collectivité mais qu'il est réglementaire. Pour ce qui est de son application, il est indiqué qu'il est impératif que les demandes se fassent obligatoirement sur demande expresse afin d'éviter tout litige à venir.

■ RESSOURCES HUMAINES : VACATAIRES

Madame la Maire indique aux membres du conseil municipal que les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent recruter des vacataires, suivant les trois conditions suivantes :

- Le recrutement doit concerner un acte bien déterminé,
- Le recrutement est discontinu dans le temps et répond à un besoin ponctuel de l'établissement public,
- La rémunération est attachée à 1 acte,

Il est proposé de se donner la possibilité de recruter des vacataires dans les conditions suivantes :

- La distribution du bulletin municipal,
- La période considérée est celle du mandat,
- La vacation sera rémunérée sur la base d'un SMIC horaire,

Deux personnes de la commune (une de chaque commune déléguée) sont intéressées pour faire la distribution.

Il faut 18h pour réaliser la distribution du bulletin sur la commune : 10h pour St-Lambert-du-Lattay et 8h pour St-Aubin-de-Luigné.

FÉVRIER 2022

■ AMÉNAGEMENTS : POLE ENFANCE – AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHÉS

Par délibération n°079/2021 en date du 14 septembre 2021, la commune décidait du lancement de la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de réhabilitation de l'ancienne maison de retraite de St-Lambert-du-Lattay, sous forme de procédure adaptée avec avis d'appel public à la concurrence. Le cahier des charges techniques proposé avait validé 19 lots, la consultation a pu être publiée en octobre avec une date limite de réception des plis pour le 5 novembre 2021. 43 dossiers ont été déposés. L'analyse des offres a été présentée en commission ad hoc le 30 novembre, au cours de laquelle il a été convenu de régulariser certaines offres. Le 1^{er} rapport a ainsi été rendu le 17 décembre : 7 lots déclarés infructueux (4 lots sans aucune offre, 2 lots inacceptables, 1 lot irrégulier) ; 6 lots à négocier ; 6 lots acceptés.

La phase de négociation s'étant terminée le 26 janvier, il est donc proposé de valider la première procédure d'appel d'offres en autorisant la signature des lots suivants :

- Lot 2 Démolition/Désamiantage/Déplombage **JUSTEAU FRÈRES 84.290,08 € HT**
- Lot 3 Maçonnerie/Béton armé **OMEGA CONSTRUCTIONS 294.100,29 € HT**
- Lot 7 Etanchéité **TEOPOLITUB 41.749,32 € HT**

- Lot 8 Métallerie/Serrurerie **LR MÉTALLERIE 57.826,98 € HT**
- Lot 9 Menuiseries extérieures **Alu ATELIER PEAU 125.612,57 € HT**
- Lot 10 Menuiseries intérieures **PARCHARD 100.969,95 € HT**
- Lot 11 Cloisons sèches **USUREAU 148.500,00 € HT**
- Lot 12 Plafonds suspendus **TRÉMELO 26.449,20 € HT**
- Lot 14 Revêtements de sols souples/Peintures **PAILLAT NORBERT 64.211,08 € HT**
- Lot 15 Appareil élévateur **ABH 27.132,00 € HT**
- Lot 16 Plomberie/Sanitaires **ABG CLIMATIQUE 74.000,00 € HT**
- Lot 17 Chauffage/Ventilation **ABG CLIMATIQUE 275.000,00 € HT**

Il est cependant précisé que la signature ne pourra se faire qu'après l'aval de la sous-Préfecture. Considérant en effet qu'une nouvelle demande de subvention de 200.000 euros (DSIL) a été sollicitée, aucun marché ne doit être engagé juridiquement au préalable, sauf à y avoir été autorisé expressément : une demande de dérogation a été faite en ce sens.

Les différences entre les offres et les estimations sont pour certains lots étonnamment élevées, ce qui est lié en partie à la complexité et les variations quasi journalières sur les marchés de matières premières, mais également sur les difficultés à trouver de la main d'œuvre.

Concernant les marchés, il est indiqué que les prix sont au plus haut et devraient encore grimper : il est demandé s'il est judicieux de signer en ce moment, évoquant également que les prix pourraient redescendre. Attendre et/ou reporter signifie de lancer une nouvelle procédure, sans aucune garantie d'avoir les résultats attendus et qui repousserait les travaux à minima dans 12 à 18 mois.

Pour les familles, qui entendent parler du projet depuis 6 ans, ce serait politiquement compliqué à expliquer : les structures actuelles ne sont pas adaptées.

Il est évoqué également la problématique des subventions : certaines sont conditionnées à un démarrage des travaux dans un certain délai. Elles seraient donc définitivement perdues, sans aucune garantie, d'en avoir de nouvelles : ne serait-ce que pour les 225.000 euros (DETR 2019) + 60.000 euros (plan de relance 2021) notifiés par l'Etat, la Préfecture a indiqué que ces subventions étant notifiées, elles ne peuvent plus être redonnées à d'autres communes, en cas d'abandon de projet. Il semblerait maladroit d'annuler des subventions en 2022 et redemander les mêmes en 2023. En complément, la DSIL déposée en 2022 a été fléchée sur le contrat de territoire avec la CCLLA car le projet est considéré comme étant en lien avec le projet de territoire de la CCLLA : il a donc de fortes chances d'aboutir.

Une autre question qu'il faudra également résoudre rapidement est celle du transfert ou non de la compétence bois au SIÉML, en lien avec la chaudière bois qui sera installée. Comme le syndicat le fait déjà pour le IRVE (bornes de recharge) et l'éclairage public, il gèrerait donc la compétence en lieu et place de la commune (installation, maintenance, fourniture...).

Quant aux lots infructueux (7 lots concernés), une nouvelle procédure simplifiée va pouvoir être lancée.

■ RÉSEAUX : SIÉML

La commune a sollicité le SIÉML pour la réalisation d'un bilan énergétique sur l'ensemble du patrimoine bâti de la commune.

Il est proposé au conseil d'affiner certains aspects et notamment sur les complexes "Mairie-Bibliothèque-Salle Jean de Pontoise (St-Aubin-de-Luigné)" et "Mairie-École-Cantine (St-Lambert-du-Lattay).

Pour ce faire, cela nécessite de signer deux conventions dans les conditions suivantes :

St-Aubin-de-Luigné : étude de faisabilité chauffage bois, site "Mairie-Bibliothèque-Salle Jean de Pontoise" : 561 m² pour un montant de 2.964,00 euros, dont 1.185,60 à charge de la commune.

St-Lambert-du-Lattay : audit énergétique, site "Mairie-École-Restaurant scolaire" : 1615 m² pour un montant de 2.883,20 euros, dont 1.153,28 à charge de la commune.

Zoom sur...

La Carrière de l'Orchère



A St-Aubin-de-Luigné, la carrière située au lieu-dit "l'Orchère" fait débat ! Entre protection de l'environnement et exploitation du carbonate de calcium par la MEAC, la municipalité a dû exprimer un avis quant à la réouverture de la carrière. L'enquête publique est close mais la Préfecture n'a pas encore rendu sa réponse.

Qu'est-ce qu'une carrière ? Pourquoi exploiter particulièrement celle de St-Aubin-de-Luigné ? et quelles en seront les conséquences écologiques ou encore en terme de sécurité routière ? A l'heure de la transition écologique, existe-t'il une cohérence à réouvrir une carrière source de nuisances ?

Sans y porter grande attention, les ressources minérales constituent l'ossature de notre vie quotidienne et le sous-sol français est riche en ressources diverses (or, bauxite, sel, gypse, calcaire...), qui sont exploitées dans des mines ou des carrières*. Quant à leurs utilisations (avec ou sans transformation), elles se retrouvent dans des domaines tout aussi divers (alimentation, pharmacie, métallurgie, télécommunication, construction...). S'agissant en particulier des matériaux de construction comme les granulats, ces derniers sont de petits fragments de roches compris entre 0 et 125 mm (sables et graviers). Ils sont exploités en général en carrières et sont extraits de roches meubles (non consolidées sous forme de sables, graviers, galets...) ou massives (magmatiques, métamorphiques, sédimentaires).

Le calcaire (famille des roches carbonatées contenant du carbonate de calcium) est notamment extrait en carrière à ciel ouvert, issu d'une roche massive, et sert aussi bien de matériaux de construction (ciment, chaux, voirie) ou directement de pierres ornementales, mais a également une forte utilisation dans le domaine industriel (peintures, papiers, enduits, céramiques, ...) et agro-alimentaire (amendements, alimentation animale et humaine, pharmacie, cosmétique, ...).

*source : mineralinfo.fr

En 2017, la région comptait 229 carrières en activité dont 6 produisaient du calcaire pour chaux et ciments.

La MEAC (groupe OMYA) est une entreprise spécialiste du carbonate de calcium. Son métier consiste à extraire, à transformer et à commercialiser un produit minéral naturel tiré du sous-sol : le carbonate de calcium.

La société MEAC met en avant la rareté du gisement de la carrière de l'Orchère et l'intérêt public régional de celui-ci. Sa grande pureté permet notamment de l'utiliser sans transformation autre que le broyage.

Bienfaits ou nuisances ?

"Les cicatrices que laissent les carrières dans le manteau ou les sous-vêtements rocheux de notre planète sont autant d'ouvertures propices à la colonisation du vivant, à certaines composantes de la biodiversité"

Robert BARBAULT

© VOELTZEL D. et FÉVRIER Y. (ENCEM), 2010. Gestion et aménagement écologiques des carrières de roches massives. Guide pratique à l'usage des exploitants de carrières. ENCEM et CNC - UNPG, SFIC et UPC.

1977-2005

1ère autorisation d'exploitation de la carrière

présence d'espèces animales protégées : par arrêté préfectoral 03/09/2013, autorisation de destruction de ces espèces ou de leur habitat



2017

Arrêt de l'exploitation de la carrière

Décembre : demande de réouverture déposée en préfecture par la société MEAC

2019

2021



- 10 septembre : Ouverture enquête publique
- 15 septembre : Présentation du projet par la MEAC au conseil municipal
- 23 septembre : Réunion d'information organisée par l'association "Nature et patrimoine"

15 octobre : Clôture enquête publique

2022

Avis favorable de Mme La Commissaire Enquêteur

Attente d'une réponse de la Préfecture



amendement chaux pour les sols des vignobles

Pour autant, la carrière se situe sur un patrimoine environnemental et historique particulier, à proximité immédiate d'un monument historique classé et dans le périmètre d'un espace naturel sensible, il semble ainsi difficile de ne pas rester insensible aux 30 passages (15 allers-retours) de camions prévus par jour. De même, les nuisances tels que les tirs de mine, les poussières, le bruit sont pour beaucoup d'administrés autant d'incohérences vis à vis du climat écologique actuel. Il faut appréhender le contexte dans une problématique plus large quant aux enjeux concernés et rappeler les orientations et décisions communales et communautaires au regard de certaines thématiques :

En terme de sécurité et de transport, les traversées de Chalonnes et des ponts sur la Loire posent déjà beaucoup de problématiques. La commune s'est engagée à développer la mobilité et créer des liaisons douces. S'agissant des itinéraires proposés dans le cadre de l'exploitation, quatre secteurs sont identifiés comme étant à risque et mettent en avant les croisements de camions difficiles et une succession de virages dangereux.

Côté ressources, il est constaté que presque la moitié de la production de calcaire n'est pas à usage local puisque exportée. La problématique du pompage et du rejet de l'eau dans le milieu naturel pose question alors que la tendance est à économiser et préserver les ressources. Le schéma régional des carrières parle de limiter le « mitage de nos paysages », particulièrement dans le Maine-et-Loire.

La visite in situ a permis de constater que le patrimoine n'était pas entretenu : la maison habitée est dégradée, l'ancienne grange est non entretenue, les vignes à l'abandon et le four à chaux non mis en valeur.



En regard du projet de territoire, Val du Layon n'est ni polarité, ni sous-polarité économique mais placée davantage dans un schéma touristique sur le territoire communautaire et communale : les "Villages de charme" pour St-Aubin-de-Luigné, une nouvelle étude d'oenoparc en lieu et place du musée de la Vigne et du vin (tourisme d'affaire), les animations culturelles récurrentes sur la commune, une offre camping développée sur nos deux communes déléguées.

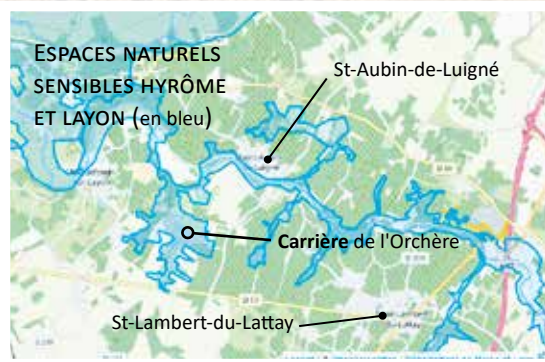


Haut lieu touristique au regard des monuments historiques, châteaux et bâtiments classés (quatre à proximité immédiate), le Val de Loire est un site classé "patrimoine mondial de l'UNESCO". La fréquentation touristique est importante : 30.000 personnes recensées à la réserve naturelle régionale du pont Barré. Fort développement de l'œnotourisme : Val du Layon a le ratio vigneron/surface le plus fort de la CCLLA.

Enfin, et non des moindres, la commune s'implique durablement dans une politique environnementale respectueuse. La carrière de l'Orchère est entourée de zones de protection de la faune et la flore :

- Deux ENS (Espace Naturel Sensible) sont portés par le Département : Hyrôme et Layon, et développés par une volonté communale de protection et de valorisation des espaces naturels sur ces deux vallées ;
- Natura 2000 : il s'agit d'un outil de meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Le Layon fait partie du périmètre du site Natura 2000 "Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts de Cé" ;
- Une zone ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique de type II) en limite ouest de la carrière : secteur de grande valeur écologique.

Le projet de réouverture est défini pour une durée de 27 ans. Du côté des emplois, peu de postes créés sur place, un ou deux seulement d'accueil et plutôt des emplois de routiers.



L'avis des habitants et de nos élus.

Créée en 2008 après un premier projet de réouverture de la carrière, l'association "Nature et Patrimoine du Layon" avait déjà obtenu du tribunal administratif, en 2017, la suspension de l'arrêté préfectoral autorisant son exploitation.

Bruits des tirs de mine, non-respect de l'environnement et risque d'assécher voire de tarir sources ou fontaines, sont autant de nuisances voire d'incohérences dénoncées par l'association. À l'initiative d'une pétition, celle-ci a reçu 551 signatures "contre la reprise de la carrière" soit près d'un quart de la population locale (St-Aubin-de-Luigné et Chateaufonds sur Layon). Elle a été remise à Madame la Commissaire Enquêtrice. À l'occasion de l'enquête publique, 171 observations défavorables au projet lui ont été également adressées pour 2 favorables.

Sur les quatre communes interrogées, on notera 3 avis défavorables (Val du Layon, Chateaufonds sur Layon et Rochefort sur Loire) pour 1 avis favorable (Chemillé en Anjou).

Concernant nos élus, Mme Stella DUPONT, députée de la deuxième circonscription de Maine-et-Loire s'est positionnée et a donné un avis défavorable à la réouverture de la carrière ainsi que, Joël BIGOT, sénateur du Maine-et-Loire, qui d'ailleurs interpellé la Ministre de l'écologie.

L'instruction de cette nouvelle demande de renouvellement est assurée, pour le compte du Préfet, par l'inspection des installations classées de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de la région Pays-de-la-Loire. L'enquête publique s'est terminée le 15 octobre dernier. La DREAL est particulièrement vigilante aux enjeux environnementaux.

À l'issue de son instruction, la DREAL proposera au préfet du Maine-et-Loire, seule autorité compétente pour autoriser ou refuser la demande, les suites à donner à cette demande.

Det Développement Économique et Touristique

Adjointes : Luce PETITEAU - Marina ACHARD

Membres de la commission : Fabienne AUDIAU, Sylvie BAQUE, Kôichi COURANT, Guy DEVANNE, Jean-Luc KASZYNSKI, Marie MARRIE, Jean-Raymond MENARD, Jean-Pierre NOBLET, Fabienne PASQUIER, Sophie ROUSSEAU, Fabienne TESSE

Un "tiers-lieu", qu'est-ce que c'est ?

"Pour pallier l'isolement et dynamiser leur territoire, des citoyens créent depuis des années des tiers lieux afin de développer le « faire ensemble » et retisser des liens. Ces lieux sont des acteurs centraux de la vie de leurs territoires. Leurs activités, bien plus larges que le coworking, contribuent au développement économique et à l'activation des ressources locales".

source : Site du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

Les tiers-lieux sont des espaces physiques pour faire ensemble : coworking, Micro-folie (musée numérique), campus connecté, atelier partagé, FabLab (contraction de l'anglais fabrication laboratory, « laboratoire de fabrication »), garage solidaire, social place, friche culturelle, maison de services au public... Les tiers-lieux sont les nouveaux lieux du lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives. Ils se sont développés grâce au déploiement du numérique partout sur le territoire.

Chaque lieu a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, sa communauté. Mais tous permettent les rencontres informelles, les interactions sociales, favorisent la créativité et les projets collectifs. En résumé, dans les tiers lieux, on crée, on forme, on apprend, on fait ensemble, on fabrique, on participe, on crée du lien social.

Un tiers lieu existe sur notre commune : le Clos des Saulaies à Saint-Aubin-de-Luigné géré par l'association « les Saulaisiennes ». Il fonctionne depuis un an. L'idée de départ était de créer du lien et de se regrouper pour faciliter la vie au quotidien. C'est un collectif local de partage. C'est aussi un regroupement de compétences autour d'activités variées : culturelles, agricoles, artisanales, culinaires, de communication et de conseil.

Les membres de l'association ont un espace convivial et un jardin collectif. Tous les habitants de la commune peuvent adhérer à l'association et profiter de ce tiers lieu.

Le 14 mai, le Clos des Saulaies organise un marché gourmand, vous retrouverez plus d'information en page 28.

L'association s'était également présentée, vous retrouverez leur article page 33 du dernier Val'Infos (N°21).



Pour les contacter :

- closdessaulaies@ecomail.fr
- 06.32.34.25.24



Nouvelle activité sur la commune



Développement Touristique...

Avec le printemps, vient la mise en route des campings : mini-chalets, mobil-homes, bloc sanitaire et extérieurs pour démarrer la saison au 01/04/2022.

Nous avons réalisé des travaux sur le camping de Saint-Aubin-de-Luigné, la réorganisation du réseau d'eau et d'électricité.

Pour la fin de cette année et début de l'année prochaine, nous allons restaurer l'intérieur des chalets avec sanitaire du camping de Saint-Lambert-du-Lattay. Nous allons changer l'intégralité du sol, pour plus de modernité et refaire la cuisine qui nécessite une réorganisation pour plus de praticité. *Vous retrouverez sur le site de la commune, sur Intramuros ou encore en scannant notre QR code, tous les tarifs de nos locations.*



Côté animations, nous allons poursuivre la dégustation de vins locaux via notre collaboration avec les vignerons de Val du Layon.

Nous poursuivons également les animations adaptées aux enfants : atelier cuisine, arts plastiques, jeux de sociétés...

Et pour finir, nous réorganisons notre course d'orientation avec les saisonniers. Nous travaillons également sur de nouvelles animations afin de compléter notre offre.

“ ***L'objectif est de créer des animations ou des activités afin de promouvoir notre territoire avant tout, et diriger les touristes vers les lieux de visite autour du camping, pour un tourisme plus durable et local.*** ”

& Économique

Relance du projet « cœur de village »

Nous commençons par le projet d'aménagement de la place Linkebeek. Une réunion avec les commerçants et personnels de santé s'est tenue le 7 mars 2022 afin de connaître leurs remarques sur la situation actuelle et leurs attentes.

Les priorités ?

- Être d'avantage visible depuis l'axe Angers-Cholet (D160)
- Dynamiser le bourg avec d'autres commerces et endroits de convivialité surtout le mercredi matin, jour du marché,
- Avoir des locaux plus confortables notamment pour les personnels de santé.

Nous avons pris des contacts avec des porteurs de projets pour restructurer la partie de l'ancien EHPAD non impactée par le pôle enfance.

Au sujet du marché

Depuis novembre le nombre de commerçants a baissé, il n'en reste plus que deux : le marchand de fruits et légumes frais et de saison (de 8h à 12h30) et le poissonnier (de 11h à 12h).

Ne plus avoir d'école le mercredi matin engendre une diminution de circulation de la population. Il s'agit là d'une des raisons évoquées. L'effet "confinement" s'est également terni : les clients ne privilégient plus autant de faire leurs courses à proximité, le télé-travail a également fortement diminué.

Vous pouvez nous écrire et donner vos idées, ce que vous attendez d'un marché, les marchandises que vous aimeriez y trouver, l'endroit le mieux approprié pour vous ou toutes autres suggestions.

NOUS RECRUTONS !

POSTES POLYVALENTS SUR LES CAMPINGS DE VAL DU LAYON

Les campings de Val du Layon recrutent des saisonniers pour la saison 2022.

Nous recherchons des personnes qui sont prêtes à s'impliquer sur un poste polyvalent au sein de nos campings.

Exemple de missions : accueil, mails, animations, piscine, entretien extérieur et intérieur, renseignements, gérer les arrivées et départs...

Une expérience ou des études dans le tourisme ne sont pas nécessairement obligatoires, nous recrutons tous les types de profils, du moment que vous êtes motivés.

ENVOYEZ VOTRE CV ET VOS DISPONIBILITÉS À CAMPING@VALDULAYON.FR

Cisv Culture Information Sport & Vie locale

Adjointes : Sylvie CADY (Maire déléguée de St-Aubin-de-Luigné) - Jean-Pierre NOBLET

Membres de la commission : Fabienne AUDIAU, Yann BOISSEL, Jean-Jacques DERVIEUX, Franck LANNUZEL, Jean-Raymond MENARD, Frédéric PATARIN, Sophie ROUSSEAU, Fabienne TESSE, Sébastien VERDIER

Culture

La commission prépare "Layon en Poésie", 2ème édition, les 10 et 11 septembre 2022.

Une reconnaissance du terrain à St-Lambert-du-Lattay a été réalisée pour mettre en place un deuxième sentier de la poésie à partir du Musée de la Vigne et du Vin.

Le salon Estival de Peinture aura lieu à St-Aubin-de-Luigné du 23 juillet au 7 août 2022 à la salle Jean de Pontoise.

Nous accueillons Alix Oger, stagiaire de Master Bibliothèque pour un stage du 14 février au 4 juin sur les deux bibliothèques. Elle assure depuis la mi-mars avec les bénévoles l'intérim à la suite du départ en retraite de Sylvaine Chassard.

Information

Le Val'Infos est maintenant distribué par deux habitants de la commune. Tous deux possèdent une bonne connaissance des lieux : Franck Bourdeau à St-Lambert-du-Lattay et Jacqueline Grellier à St-Aubin-de-Luigné.

En janvier, 935 exemplaires ont été distribués sur St-Lambert-du-Lattay et 530 sur St-Aubin-de-Luigné, soit 1465.

Sport

Les associations sportives (football, basket-ball, badminton, judo) ont signé avec la commune une convention d'utilisation des locaux sportifs, ainsi que le règlement intérieur de mise à disposition.

Le Printemps des Poètes à Val du Layon

Du 17 au 19 mars 2022

Imaginé à l'initiative de Jack Lang, et créé à Paris du 21 au 28 mars 1999 par Emmanuel Hoog et André Velter, afin de contrer les idées reçues et de rendre manifeste l'extrême vitalité de la Poésie en France, le Printemps des Poètes est vite devenu une manifestation d'ampleur nationale.

L'édition 2022 a pour thème « l'éphémère » : Il en va des mots comme des chansons d'amour qui reviennent par surprise au détour d'une voix, d'un souvenir, d'une émotion. « J'ai pris la main d'une éphémère... ».

Jeudi 17 et vendredi 18 mars, Alain Laurenceau, comédien, metteur en scène et directeur de la Compagnie « Chauffe-Brûle » a animé dans quatre classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles de Val du Layon des ateliers d'écriture poétique. Puis pour les volontaires, samedi 19 mars, Alain a accueilli les enfants pour préparer avec eux un spectacle de poésie qui a été donné en fin d'après-midi devant leurs parents, leurs amis, et quelques habitants de la commune.

Beaucoup d'enthousiasme pour des enfants avides d'écriture imaginative et débridée. Sans doute un futur René Guy Cadou parmi tous ces talents !



Des agents municipaux assurent, depuis le 1er janvier, l'entretien des vestiaires et sanitaires. Cependant, chaque responsable de salle, et en particulier chaque président de club, veille au bon respect des règles du « bien vivre ensemble ».

Vie locale

La commission a commencé une démarche de participation citoyenne avec l'aide de l'association « Empreintes citoyennes » et « Vivace ».

Les interrogations sont les suivantes :

"Comment un collectif peut avancer sur son projet ?

Comment peut-on avancer ensemble ?

Comment mieux accompagner les élus dans leur prise de décision et dans la mise en œuvre ?

Quelles sont nos valeurs ?

Qu'est-ce qui nous fait avancer ?

Qu'est-ce qui fait l'équipe (le « nous ») ?"

La commission présentera en Conseil Municipal d'avril une proposition d'actions auprès des élus, avec pour objectif une mise en place d'une vraie participation citoyenne à moyen terme.

La commission a étudié les demandes de subventions des associations de la commune de Val du Layon. Rappelons les règles que la commune s'est donnée :

- La commune ne finance que les associations ayant leur siège social à Val du Layon,
- La commune finance à hauteur de 26 euros les licenciés des clubs de sport habitant la commune,
- En accord avec les communes voisines, la commune finance 21 euros par mineur de la commune pratiquant un sport non enseigné à Val du Layon sur une commune voisine ; la réciproque est vraie.



24 années, quelques souvenirs...

À l'automne 1997, lorsque je suis arrivée à Saint-Lambert-du-Lattay pour un entretien de recrutement, il m'a fallu suivre la pancarte Maison culturelle pour trouver la bibliothèque où m'attendaient notamment Eliane MOUSSEAU, présidente de l'association Lecture et Développement culturel, Joseph PITHON, bénévole, Michelle RIPOCHE, bénévole et élue municipale. Malgré « tout l'intérêt que présentait ma candidature », je ne fus pas retenue : j'étais enceinte et devais accoucher en mars 1998... « Il faut bien qu'il y en ait qui fassent des petits si on veut avoir de nouveaux lecteurs », avait pourtant déclaré Joseph. Il me fut cependant préféré une autre candidate... qui tomba enceinte. C'est ainsi que je fus engagée fin mai 1998 pour la remplacer pendant son congé maternité, puis son congé parental, et devenir enfin « la dame de la bibliothèque », appellation d'origine contrôlée par les enfants des écoles de la commune.

J'ai accompagné, voulu, subi, inventé, critiqué, appelé de mes vœux les changements de la bibliothèque en médiathèque, de l'association "Lecture et Développement culturel en "Maison culturelle" puis en service municipal.

J'ai accueilli avec bonheur Nathan (1 mois) dans son couffin et Alexandre (6 mois) dans son transat battant des mains et ouvrant de grands yeux à l'écoute des histoires que je lisais ; aidé Louis (5 ans) à quitter sa maman pour participer à l'Atelier conte proposé par Marie-Annic et Marie-Françoise ; demandé d'aller prendre l'air à Marie, Emmanuelle et Florent (10/12 ans) quand la lecture de BD devenait un peu trop bruyante ; réglementé la consultation d'internet quand les

trois postes informatiques dédiés au public ont été mis en place et que Loft Story nourrissait les conversations ; proposé des découvertes ou tenté de dénicher le livre qui pourrait plaire ; avancé un fauteuil ou une chaise à Alfred ou Jeanne afin qu'ils puissent attendre confortablement mes propositions de lecture ; inscrit avec émotion les enfants des enfants auxquels j'avais lu des histoires ; regretté la fermeture de la pharmacie le samedi après-midi puis son déménagement, qui non seulement m'éloignait de personnes serviables mais aussi changeait la dynamique « commerciale » et aboutit à l'arrêt de la permanence du samedi après-midi ; remercié Roger d'avoir fabriqué le butaï, petit théâtre en bois utilisé pour raconter les histoires dont les enfants de Piccolo étaient friands ; proposé une découverte de pays européens par les livres en devenant Point Info Europe, dispositif du conseil départemental disparu aujourd'hui, ainsi qu'en concluant un partenariat avec la Bibliothèque Anglophone d'Angers pour le dépôt de livres ; participé avec enthousiasme aux Contes en grappes, manifestation annuelle organisée pendant une dizaine d'années avec les bibliothèques de Beaulieu et Rablay ; lu des histoires en pyjama ou déguisée en abeille pour une assistance de 5 à 50 personnes ; adoré La Fabrique du numérique, dernière grande manifestation culturelle de l'association Maison culturelle, qui vit les escaliers de la médiathèque se transformer en clavier musical pour la plus grande joie des enfants ; bénéficié de la synergie avec les salariés et les bénévoles de l'association Maison culturelle pour développer le plaisir de la lecture auprès des enfants ; accompagné tous

les bénévoles qui se sont succédés à mes côtés au fil des ans, des plus jeunes aux plus âgés, pour garantir au public un accueil de qualité ; échangé joies, peines et espoirs avec mes collègues bibliothécaires du réseau Lirelayon, et de Loire Layon Aubance aujourd'hui ; espéré un agrandissement de la médiathèque, non sans avoir expérimenté de nombreuses solutions pour « optimiser l'espace » ; souri en voyant enfin posée celle que nous n'attendions plus : la fameuse boîte de retours des prêts.

Finalement, j'ai réussi à tenir la promesse faite à Eliane MOUSSEAU : rester plus de deux ans !

Sylvaine CHASSARD



Photo prise le 11 mars lors du dernier jour de travail de Sylvaine.
Un bon d'achat à la librairie "le Renard qui lit" lui a été offert autour d'un verre de l'amitié pétillant.
De gauche à droite : Ariane GAY, Alix OGER, Sylvie CADY, Sylvaine CHASSARD, Jean-Pierre NOBLET, Rémi PÉZOT.

Bibliothèque
& Médiathèque

**Suspension du pass vaccinal/sanitaire et du masque.
Venez librement profiter de nos services pendant les
heures d'ouvertures.**



**AUX MILLE ET
UNE PAGES**
RESEAU DES MEDIATHEQUES

CHATEAUFORT-SUR-LOIRE
DENEE
ROCHFORT-SUR-LOIRE
SAINT-AUBIN-DE-LUIGNÉ



14ème édition du Prix Polar

Six romans policiers en compétitions, lequel sera élu grand vainqueur 2022 ?
A vous de choisir !

Venez les découvrir et voter pour votre préféré jusqu'au vendredi 27 mai
2022 à la Médiathèque de Saint-Lambert-du-Lattay.

Prix Mangalu

Organisé par la librairie angevine ""Azuma manga", nous avons élu l'affiche qui
représentera la médiathèque de Saint-Lambert-du-Lattay au prix Mangalu
2021-2022 ! Avec l'aide de la dessinatrice manga Lya T. Calaelen, huit
collégiens de Saint-Lambert-du-Lattay ont confectionné ces affiches. Une
seule d'entre elles a été sélectionnée par le public de la Médiathèque de la
commune pour participer au concours.

Merci à tous les participants ainsi qu'à ceux qui sont venus voter pour leur
favori à la médiathèque.

Et bien sûr, félicitation à Eva DESPRÉS pour avoir créé l'affiche qui représentera
Saint-Lambert-du-Lattay pendant ce concours.



Bibliobus

A St-Aubin-de-Luigné, un échange de livres entre bibliothèques
du réseau vous permettra de profiter de quelques 400
nouveaux documents du Bibliopôle, à partir du 7 avril : romans,
polars, BD, documentaires adultes et jeunesse, albums.

Lecture contée

Le 7 mai à 16h, salle Jean de Pontoise.

Une lecture contée "Molière" aura lieu samedi 7 mai à la Salle
Jean de Pontoise à partir de 16h, pour un public de 9 ans et
plus, sur le personnage et l'oeuvre
du comédien-dramaturge, dans le
cadre du quadricentenaire de sa
naissance.

Animation réalisée par
Eliane Monphous, conteuse
professionnelle chemelloise.



Escape game

Thème : la pollinisation - fin juin, salle Jean de Pontoise.

Afin de sensibiliser le grand public, par une approche ludique
et attrayante, aux abeilles sauvages et aux
pollinisateurs en général, cet escape game
proposé par la Région des Pays-de-Loire,
posera ses valises à St-Aubin-de-Luigné,
du 17 au 19 juin.



Sur réservation, il s'adressera :

- aux familles
- aux enfants à partir de 7 ans accompagné,
- aux jeunes à partir de 14 ans, seul.

Plusieurs séances seront proposées.
Plus de précisions à suivre...

Alix Oger, stagiaire dans les bibliothèques de Val du Layon

Mon nom est Alix OGER, et je suis stagiaire dans les deux bibliothèques de Val du Layon. Je suis titulaire d'une licence de lettres classiques obtenue à l'université Belle Beille d'Angers, et mon stage à Val du Layon validera ma dernière année de Master « Sciences de l'Information et des Bibliothèques » effectuée dans le même établissement.

La mission définie par la Mairie de Val du Layon est la suivante : je dois préciser les conditions favorisant la fédération des deux bibliothèques en une seule entité : budget, fonctionnement, organisation, réseau.

Je suis aidée dans cette mission par les médiatrices de la Lecture Publique de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance. Mon mémoire final sera l'aboutissement de cette démarche et devra présenter les pistes de développement sur cette thématique.

Mon quotidien dans les deux bibliothèques est celui de tout bibliothécaire : assurer les heures d'ouvertures et d'accueil du public, s'occuper des collections pour les mettre à disposition des usagers en mettant l'accent sur une accessibilité toujours plus grande, qu'elle soit physique ou virtuelle.

“ Je travaille donc sur la fédération des deux bibliothèques et la valorisation de leurs échanges.”

Le problème est le suivant : la médiathèque de Saint-Lambert-du-Lattay évolue depuis des années dans le réseau LireLayon et la bibliothèque de Saint-Aubin-de-Luigné dans le réseau Mille et une pages. Ce détail peut paraître insignifiant mais cette mise en réseau différente soulève des problèmes de mutualisation des collections, de carte unique, de tarifs communs, de conditions de prêts communs, etc.

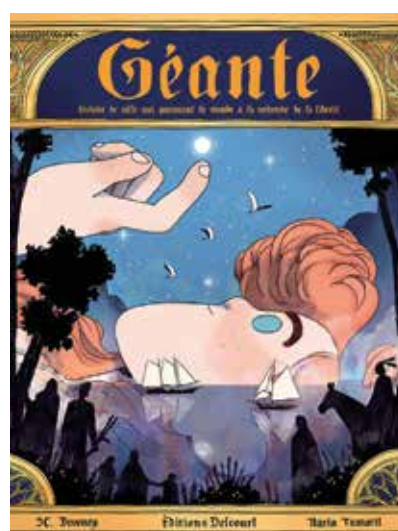
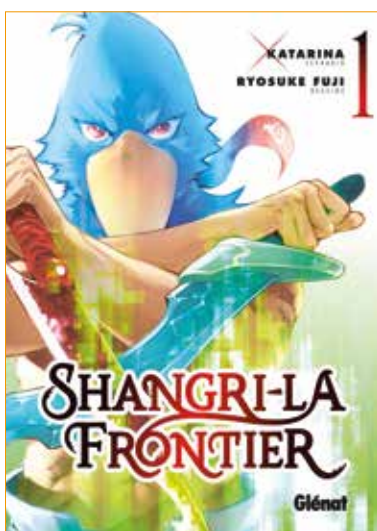
A cela s'ajoute le projet de mise en réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance. Une fois abouti, ce projet regroupera toutes les bibliothèques de la communauté de communes sous un seul et unique réseau. Les bibliothèques de Saint-Aubin-de-Luigné et Saint-Lambert-du-Lattay ne seront donc plus contraintes par leurs réseaux respectifs. Mais ce projet reste un projet colossal qui demande le travail acharné de plusieurs bibliothécaires intercommunales et municipales.

Plusieurs questions restent en suspens :

- Avant la mise en réseau globale, quelles actions pouvons-nous développer pour rapprocher les deux bibliothèques dans leurs pratiques ?

- Comment en tant que bibliothèque municipale pouvons-nous faciliter la mise en place d'un réseau à grande échelle ?
- La mise en réseau va-t-elle suffire pour fédérer réellement les deux bibliothèques ?

Des questions auxquelles nous souhaitons, bibliothécaires, apporter notre contribution et notre énergie.



PETIT RAPPEL, POUR LES AMATEURS DE BD :

Venez découvrir et voter pour votre BD préférée parmi les sélections de l'année :

- Du prix Bull'en Layon chez les adultes (jusqu'au 25 juin)
- Du rallye des P'tites bulles chez les enfants entre 9 et 12 ans.

La date butoir étant repoussée, vous avez aussi jusqu'au 25 juin pour le faire. Bulletins de votes disponibles dans les bibliothèques.

Retrouvez les coordonnées et horaires des bibliothèques en dernière page.

"Une naissance, un arbre"

Quatre «acer campestre» ont été parrainés par les enfants nés en 2020 et 2021.

Samedi 26 mars, sous un soleil radieux, a eu lieu la cérémonie "Une naissance, un arbre" dans chaque commune déléguée.

Cette date a été choisie car elle clôturait la semaine nationale de la petite enfance qui avait pour thème "les retrouvailles".

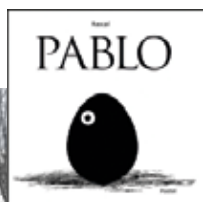
80 enfants nés ces deux dernières années, 30 à St-Aubin-de-Luigné et 50 à St-Lambert-du-Lattay, ont parrainé et arrosé l'arbre dédié.

Deux érables champêtres "acer campestre" ont été plantés devant le camping à St-Aubin-de-Luigné et deux près de la maison médicale à St-Lambert-du-Lattay.

Un panneau avec le nom et prénom des enfants est apposé sur chacun d'eux.

La matinée s'est terminée dans la joie et les rires à la salle Marylise autour du verre de l'amitié et des retrouvailles.

Chaque enfant a reçu un diplôme de parrainage et un bon pour retirer dans nos bibliothèques un livre intitulé "Pablo".



L'information en temps réel

Depuis quelques mois déjà, la commune utilise l'application "Intramuros" pour communiquer auprès de ses habitants.

L'application est gratuite, il vous suffit de la télécharger et de rechercher la commune "Val du Layon". Libre à vous ensuite de vous "abonner", toujours gratuitement, aux notifications envoyées par la commune mais aussi par les commerçants et associations.

Nombre d'informations importantes pour votre quotidien sont envoyées. A la différence du site Internet où vous devez faire la démarche de consulter pour chercher l'information, avec Intramuros, les notifications apparaissent directement sur votre mobile avec une information en temps réel.

Associations ou commerçants, n'hésitez pas à revenir vers le service communication si vous n'avez pas eu vos identifiants pour créer votre accès.

communication@valdulayon.fr



INTRAMUROS

CCAS... Solidaire et actif

Solidarité est le maître mot des actions du CCAS.
Le contexte actuel, qu'il soit international, national ou local crée des situations parfois difficiles et anxiogènes.

Le CCAS œuvre avec ses membres et ses bénévoles pour proposer des services et venir en aide aux personnes dans le besoin, à rompre la solitude, à faciliter le quotidien, que ce soit pour la mobilité avec le transport solidaire, l'aide apportée par la banque alimentaire que nous organisons mensuellement, ou encore l'hébergement des sans-abris dans notre local d'accueil avec le Samu Social « le 115 ». Nous avons également rendu visite aux aînés de plus de 85 ans à qui nous avons offert un colis gourmand créant un moment de partage avec un regard bienveillant.

En mars, en partenariat avec la MSA, les ateliers nutrition « Bien se nourrir pour rester en forme » ont été réalisés sur six demi-journées. L'atelier a réuni une dizaine de personnes à la maison du vin.

La solidarité s'est organisée pour l'Ukraine avec l'association Anjou LVIV. Les bénévoles de Val du Layon se sont mobilisés avec les élus et les commerçants pour tenir des permanences et collecter sur nos deux communes déléguées des produits de première nécessité. Merci à tous !

“ *Enfin, l'été prochain nous renouvelons notre partenariat avec l'association "Vacances et Familles". Nous accueillerons deux familles sur le camping de St-Lambert-du-Lattay fin juillet. Là aussi les bénévoles seront précieux pour l'organisation, l'accueil, et la logistique durant leur séjour.* ”

Par ailleurs, le CCAS arrive au terme de son Analyse des Besoins Sociaux (ABS). Cette analyse qui se base sur des études démographiques, sociologiques et des enquêtes de proximité, permet de mesurer à l'instant T les besoins et les attentes de la population de notre commune. Parallèlement, pour les aînés, nous avons mené en partenariat avec l'EHPAD « Résidence du Lattay »

une enquête auprès des plus de 75 ans pour connaître leur attente sur les problématiques telles que le vieillissement, la dépendance, la mobilité, les services, l'hébergement individuel ou collectif... Ces données serviront tant à l'EHPAD qu'à la municipalité pour prévoir et mener sa politique sociale. L'ABS, quant à elle, a mis en avant le manque d'accès aux services publics, d'espaces extérieurs de détente, de jeux pour enfants mais aussi l'absence d'un espace de convivialité où les habitants pourraient se rencontrer. Il est relevé aussi des problèmes de mobilités et de sécurité dans les déplacements piétons et vélos. C'est un travail qui sera mené avec la municipalité afin de définir les priorités et les moyens de mise en œuvre.

Nous aimerions aussi orienter nos actions vers les familles. Val du Layon est une commune avec une démographie très jeune, 451 élèves dans nos écoles et près de 1000 habitants sur 3459 ont moins de 20 ans ! Avec la commission Affaires Sociales Enfance Jeunesse, la Communauté de Commune et la mutualisation des CCAS, nous souhaiterions proposer des soirées ou conférences à thèmes sur l'éducation, la parentalité... Et pour ceux qui en ressentent le besoin, jeunes ou moins jeunes, la mise en place d'ateliers numériques sur notre territoire communal ou à proximité.

Si vous souhaitez donner de votre temps, ne serait-ce qu'une fois par mois, merci de vous manifester auprès de la Mairie pour soutenir le CCAS et l'ensemble des bénévoles très investis.

Pour terminer, nos aînés assisteront à un après-midi festif avec le spectacle de la chanteuse Emmanuelle Audibert.

Programmé le 14 mai à 14h à la salle Jean de Pontoise, il sera suivi d'un verre de l'amitié et d'un moment convivial.

L'entrée est gratuite et il est possible de covoyer sur demande pour ceux qui n'auraient pas de moyen de locomotion.



Vacances et familles

Fin novembre 2021, s'est déroulé à Amboise le rassemblement national de l'association "Vacances et familles". Cette manifestation a lieu chaque année pour les 47 délégations régionales regroupant essentiellement des bénévoles.

Deux bénévoles de St-Lambert-du-Lattay ont représenté le CCAS de Val du Layon. Depuis de nombreuses années, une famille est accueillie une ou deux semaines au cours de l'été au camping de la Coudraye.



Atelier Numérique – Initiation informatique

Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez apprendre à utiliser un téléphone portable, une tablette ? Nous envisageons la mise en place d'ateliers numériques à Val du Layon.

Ces ateliers de 10 séances, à raison d'une par semaine, sont destinés aux personnes n'ayant aucune connaissance en informatique ou peu à l'aise avec les outils numériques.

Par groupe de 8 à 10 personnes, un animateur vous forme et vous accompagne avec du matériel mis à disposition ou avec votre propre matériel. Ces ateliers pourraient s'organiser sur les mois de mai et juin prochain selon le nombre d'inscrits, dates à définir. Ces ateliers sont subventionnés et seulement 10 € par personne seront demandés pour l'ensemble de la session.

Si vous êtes intéressés, merci de vous manifester en Mairie.

Tél. : 02 41 78 30 46.

Accueil de loisirs

Le service enfance de Val du Layon et ceux des autres communes se trouvent dans une situation inédite !

Pour ces dernières vacances d'avril, plusieurs familles se sont retrouvées sur liste d'attente et n'ont pas pu inscrire leur(s) enfant(s). En effet, pour des raisons de recrutement d'animateurs et de capacité d'accueil, le service a dû bloquer le nombre de places disponibles.

Par tous les moyens, la commune a cherché des solutions pour satisfaire le plus grand nombre d'entre vous. Pourtant, malgré les publications sur tous les sites d'emplois, les candidats sont peu nombreux.

C'est malheureusement un constat général au niveau national. Ainsi, pour ces vacances d'avril, nous avons modifié l'organisation et rassemblé les enfants sur une seule structure pour la seconde moitié des vacances.

Quant aux prochaines vacances d'été, vous trouverez ci-dessous le planning d'ouverture de nos deux structures d'accueil de loisirs. Il s'agit là d'un planning prévisionnel. Malheureusement, si le nombre de nos animateurs s'avère insuffisant, nous serons au regret de fermer une ou deux semaines supplémentaires. N'hésitez pas à prendre connaissance de notre annonce de recrutement (en bas de page) et à faire circuler l'information !

En attendant plus de précision, vous pourrez faire vos réservations comme à l'habitude sur votre portail famille, seul le lieu d'accueil changera selon notre planning que nous vous communiquerons dès que possible.

Toute l'équipe se mobilise pour vous apporter le meilleur mode de garde dans les conditions d'accueil réglementaires.

Accueil de loisirs	St-Aubin-de-Luigné	St-Lambert-du-Lattay
	Ile aux enfants - Place de la Gare	Coup de pouce - 17 rue Pasteur
Du 8 juillet au 29 juillet	ouvert	ouvert
Du 1er au 5 août	FERMÉ : accueil sur St-Lambert-du-Lattay	ouvert
Du 8 au 12 août	ouvert	FERMÉ : accueil sur St-Aubin-de-Luigné
Du 16 au 19 août	FERMÉ : accueil sur St-Lambert-du-Lattay	ouvert
Du 22 au 26 août	ouvert	ouvert
Lundi 29 août	les deux structures sont fermées	
Le 30 et 31 août	ouvert	ouvert

LA COMMUNE RECRUTE !

Que ce soit pour un remplacement ponctuel, ou pour l'été, de quelques jours ou de plusieurs semaines, la municipalité recherche fréquemment du personnel.

Si vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'heures complémentaires, merci de déposer votre CV dans la mairie de votre choix.

Nous avons des besoins :

- pour encadrer les enfants en ALSH et séjours : BAFA, CAP "petite enfance" ou BPJEPS (+ expérience de séjours) demandés.
- en restauration scolaire : pas de qualification précise, expérience et bon relationnel avec enfants.
- pour l'entretien des salles communales et des écoles : pas de diplôme précis.

ÉTÉ 2022 : Nous recherchons des animateurs diplômés BAFA ou équivalent. Une expérience de séjours est la bienvenue !

Pour plus d'informations :

Contactez **Élise GILBERT**, directrice enfance
au 06 28 76 85 25 ou par mail : elise.gilbert@valdulayon.fr



Enfance : coup d'oeil sur les mercredis !

Depuis la mise en place de l'école sur quatre jours, les mercredis constituent un réel moment sur lequel nous pouvons mettre en place des activités avec les enfants.

À St-Aubin-de-Luigné, l'association "Les Francas" est intervenue au pôle enfance pour mener une animation scientifique sur le thème du



climat. Au programme : expériences scientifiques sur la création des nuages, comment se forme la pluie ? etc...

A St-Lambert-du-Lattay, nous avons eu la visite de l'association «les rêves d'Alice». Cette association travaille sur la médiation animale.

Stéphanie BOURGOIN est donc venue accompagnée de quelques animaux : chiens, lapins, cochons d'inde. Les enfants ont découpé et réalisé des brochettes de légumes pour les donner à manger aux animaux tandis que les grands ont travaillé sur le dressage du chien.



Jeunesse : zoom sur les vacances !

En février, de nombreuses activités variées ont été proposées aux ados de la commune.

Ils sont notamment partis en sortie à la journée, à Nantes, pour réaliser un jeu de piste au sein du centre commercial Atlantis, un moment bien sympathique qui a favorisé l'autonomie de tous.

Après un dessert bien apprécié, ils ont poursuivi leur journée sur un escape game qui leur a permis de faire preuve de cohésion et d'écoute.

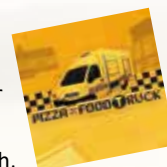
Un grand bravo à tous les jeunes participants qui ont été très méritants.



Au programme des vacances de printemps, deux sorties : pêche et karting.

Nos ados ont également pu rejoindre Patrice, le pizzaiolo de St-Aubin-de-Luigné pour une soirée à bord de son foodtruck à la recherche du meilleur assortiment d'ingrédients pour leurs pizzas.

Le Vendredi 22 Avril : "Tout est permis". De 14h à 23h, les jeunes ont dû relever des challenges de folie.



Flash info été 2022 :

L'été approche et les envies fusent. Chaque semaine vous retrouverez des sorties, des soirées, des stages...

Cette année, la jeunesse met en place son premier séjour. Un séjour mer sera donc organisé du 18 au 22 juillet 2022. Les jeunes étant en séjour, la structure sera fermée cette semaine-là.

Ouverture de l'espace Jeunes :

- Juillet, ouvert du 4 au 15 juillet 2022 puis du 25 au 29 juillet.
- Août : fermée jusqu'au 21 août. Réouverture le jeudi 22 août et ce, jusqu'au 31 août.



jeunesse Val du Layon - jeunesse@valdulayon.fr - 06.11.76.99.88

Vbedda

Voirie Batiment Environnement Développement Durable Assainissement

Adjoints : Gilles DAVY - Yann BOISSEL - Guy DEVANNE

Membres de la commission : Yann THIBAudeau, Sylvie BAQUE, Marie-Dominique BERNARD, Jean-Jacques DERVIEUX, Jean-Luc KASZYNSKI, Marie MARRIE, Frédéric PATARIN, Sébastien VERDIER

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*

Mise à jour 2021

UNE PRATIQUE POLLUANTE POUR L'ENVIRONNEMENT ET TOXIQUE POUR LA SANTÉ

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le code de l'environnement interdit le brûlage à l'air libre des déchets verts à l'article L341-211 depuis le 10/02/2021. Le brûlage des déchets verts est aussi interdit.

DÉCHETS VISÉS :
tontes de pelouse,
taille de haies,
feuilles mortes,
résidus d'égavage...

PARTICULIERS, COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES.

DES SOLUTIONS EXISTENT :
compostage,
broyage et paillage,
tonte mulching,
apport en déchèterie

Le mulching est une technique de tonte qui permet de broyer les déchets de tonte sur place.

Pour en savoir plus : www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr



Espace Naturel Sensible Départemental "Vallée du Layon"

"Aux pieds des ruines, la Vallée du Layon"

Le 14 mai 2022, de 10h à 12h30 au château de la Haute-Guerche de St-Aubin-de-Luigné

En 2021, la commune de Val du Layon s'est engagée dans une démarche partenariale et intercommunale visant à élaborer un plan de gestion qui permettra d'animer, de préserver et de gérer son Espace Naturel Sensible Départemental (ENSD) « VALLEE DU LAYON ».

Cette démarche est un engagement fort et riche de sens pour notre territoire, c'est l'opportunité de devenir acteur de la préservation de nos espaces naturels et de concourir aux urgences environnementales. Ce travail est accompagné techniquement et financièrement par le Département de Maine-et-Loire, qui encourage ainsi les acteurs locaux à coordonner et animer des actions.

C'est dans ce cadre que l'entreprise Biodivart en partenariat avec l'association des amis de la Haute-Guerche et la Mairie de Val du Layon, organise le 14 mai 2022 une présentation de l'ENSD « Vallée du Layon ».

« Aux pieds des ruines, la Vallée du Layon »

Le 14 mai 2022 de 9h30 à 12h30 au Château de la Haute Guerche à Saint-Aubin-de-Luigné.

Au bord du Layon, les ruines du château de la Haute-Guerche offrent une vue imprenable sur la vallée et le village de Saint-Aubin-de-Luigné.

Ses propriétaires, attachés à la cause environnementale, allient avec justesse la préservation de la biodiversité et la conservation de cet héritage médiéval. Intégrée au zonage de l'espace naturel dès l'origine et accompagnée par le Département de Maine-et-Loire depuis 2016, la Haute-Guerche représente un lieu symbolique et incontournable dans l'histoire de l'ENSD « Vallée du Layon ».

Ruches, éco-pâturage, vergers et jardins, gîtes à chauve-souris, nichoirs...

Au château, la vie s'est invitée à tous les étages et dans les moindres fissures !

Venez en famille appréhender la gestion de ce site chargé d'histoire

et découvrez l'espace naturel sensible départemental « Vallée du Layon » lors d'une visite et d'une projection.

Renseignement et réservation : Thibaut CARON au 06.74.49.10.30 ou par mail à biodivart@ecomail.fr



À la découverte des plantes sauvages

Organisées dans le cadre des "Rendez-Vous NATURE EN ANJOU" avec la participation du département 49, deux balades sauvages ont eu lieu le 23 et 24 avril.

Peut-on les manger? Comment les reconnaître? Michel KOTENKOFF, un passionné du monde végétal a accompagné les promeneurs sur deux chemins de l'ENS de la vallée du Layon : une belle balade de 5 km à Saint-Aubin-de-Luigné, la boucle du Grand Beauvais, une balade de 3 km à Saint-Lambert-du-Lattay, passant par les coteaux et "plongeant" dans la vallée sauvage de la rivière.

Belle diversité de paysages et de plantes. Ressourçant ! Un temps de goûter au cours de cette balade participative, sensorielle et parsemée d'anecdotes.

Inventaire des zones humides

Les communes de Beaulieu sur Layon, Chaudefonds sur Layon et Val du Layon font partie du périmètre du bassin versant du Layon-Aubance-Louets, sur lequel un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) a été validé par arrêté préfectoral en mai 2020.

Le SAGE, élaboré par la CLE (Commission Locale de l'Eau) fixe les objectifs d'utilisation, de valorisation et de protection des ressources en eau et des milieux aquatiques sur les bassins versants.

Le diagnostic établi a notamment mis en évidence l'importance de préserver les zones humides et les éléments bocagers considérant le rôle fondamental exercé par ces milieux dans le maintien du bon état des eaux du fait de leurs nombreuses fonctions hydrologiques, épuratrices et biologiques.

Ainsi, la CLE s'est notamment fixée pour objectifs :

- Acquérir les connaissances sur les « zones humides » par la réalisation d'inventaires sur l'ensemble du territoire et la création d'un observatoire ;
- Protéger et préserver les « zones humides » et « les éléments bocagers » via les documents d'urbanisme ;
- Assurer une meilleure gestion et valorisation de ces milieux par la mise en œuvre de programmes d'actions ;

En outre, le même SAGE demande que ces inventaires soient réalisés dans un délai de 3 ans et indique que tout PLU doit être en conformité avec ces objectifs. Considérant ces 2 items, la commune de Val du Layon s'est ainsi rapprochée des communes de Beaulieu sur Layon et Chaudefonds sur Layon, dans un souci économique et de cohérence, pour réaliser l'inventaire des zones humides et des éléments bocagers sur tout le territoire.

“ On entend par zone humide les terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année.

L'objectif d'un inventaire est d'identifier, délimiter et caractériser ces types de milieux selon des critères très spécifiques, qui aboutira à une cartographie précise par typologie. Et l'ensemble des critères étudiés permettra de hiérarchiser les zones humides et les éléments bocagers selon leurs intérêts et les menaces pesant sur ces milieux.

En effet, ces milieux naturels sont parmi les plus dégradés et les plus menacés (disparition de 60% de leur surface sur le siècle dernier). Et pourtant, leur rôle est essentiel pour préserver la qualité de l'eau (rôle filtrant), pour l'approvisionnement en eau douce (rôle d'éponge) et pour le maintien d'une certaine biodiversité s'ils sont suffisamment préservés.

La mission est confiée à un cabinet d'études, "Elément 5", spécialisé en botanique et pédologie (étude de sol) dont les techniciens sillonneront les 3 communes durant le printemps. Pour définir les milieux, la phase terrain est nécessaire et consiste à observer et décrire la flore, mais également à prélever des échantillons de sols.

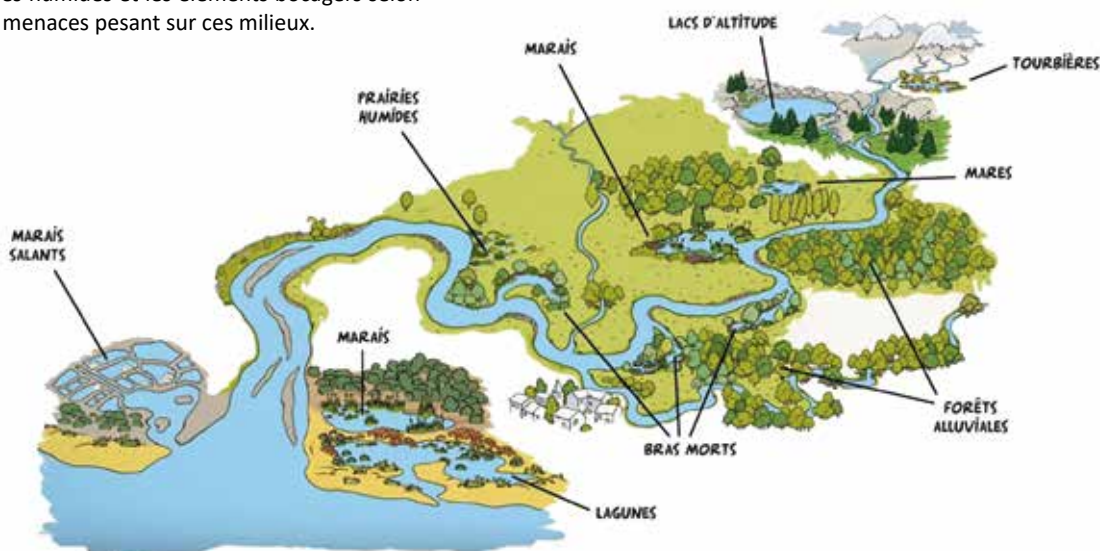
Pour ce faire, ils sont autorisés, par arrêté préfectoral, à pénétrer sur les propriétés privées.



La démarche retenue par les trois communes est également de réaliser ce travail en favorisant la concertation locale : des groupes de travail vont donc être constitués sur chaque commune, qui fera appel à des personnes qualifiées de ressources locales (membres d'associations ou ayant la mémoire des lieux, agriculteurs/viticulteurs) afin de faciliter la réalisation de l'inventaire et leur pré localisation. Afin de mieux comprendre la démarche, une visite/réunion publique sera également organisée.



L'opération, financée à 50% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, est supervisée par un comité de pilotage, constitué pour valider cet inventaire, et qui regroupe plusieurs organismes : l'agence de l'eau Loire Bretagne, le syndicat de rivières (SLAL), les services de l'Etat (Office français de la biodiversité, Police de l'eau), le conseil départemental, la communauté de communes "Loire Layon Aubance", la chambre d'agriculture et la fédération viticole, les fédérations de chasse et de pêche, des représentants des organismes intervenant sur le territoire (LPO, EDEN 49, CEN, CPIE).



Rénovation énergétique

Isolation des combles, changement de fenêtres ou encore installation d'une pompe à chaleur, la rénovation énergétique est un outil pour réduire les consommations d'énergie des bâtiments et faire baisser les factures d'énergie des propriétaires.

Elle est encouragée par l'Etat car elle permet également de lutter contre la précarité énergétique. Elle permet de diminuer sa consommation énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre. Elle se concentre sur les principaux postes consommateurs d'énergie dans un bâtiment : le chauffage, la climatisation et la production d'eau chaude sanitaire.

La plateforme france-renov.gouv.fr est désormais en ligne pour informer, guider et orienter les ménages souhaitant rénover leur logement, notamment grâce à une rénovation énergétique.

Les ménages disposent également d'un numéro de téléphone unique pour contacter un conseiller France Rénov' :

0 808 800 700.

France Rénov', pour tous les parcours de travaux

France Rénov', le service public de la rénovation de l'habitat, est le point d'entrée unique pour tous les parcours de travaux.

Il donne aux Français un égal accès à l'information, les oriente tout au long de leur projet de rénovation, et assure également une mission sociale auprès des ménages aux revenus les plus modestes. Ce réseau est organisé territorialement, avec le concours des collectivités locales, et notamment des Régions, et s'articule de façon complémentaire avec les programmes locaux d'amélioration de l'habitat conduits par les collectivités territoriales.

Les informations et conseils délivrés par France Rénov' sont neutres, **gratuits** et personnalisés, afin de sécuriser le parcours de rénovation, faciliter la mobilisation des aides financières et mieux orienter les ménages vers les professionnels.



Avec France Rénov', les ménages disposent de plusieurs canaux pour préparer et sécuriser leur projet de rénovation :

- Une plateforme web (france-renov.gouv.fr) sur laquelle ils peuvent trouver des informations utiles au sujet de la rénovation de l'habitat, un outil de simulation permettant d'identifier les aides financières disponibles pour la rénovation énergétique de son logement, ainsi qu'un annuaire des artisans qualifiés RGE ;
- Un numéro de téléphone national unique (0 808 800 700) pour joindre les conseillers France Rénov' ;
- Un réseau de plus de 450 guichets uniques "Espaces Conseil France Rénov'", répartis sur l'ensemble du territoire, pour informer et conseiller les ménages.

Ce réseau, qui fusionne les anciens Espaces Conseil FAIRE et les Points rénovation information de l'Anah (PRIS), poursuit son déploiement en partenariat avec les collectivités locales.

La commune Val du Layon accueillera une conférence sur le thème du solaire et de l'énergie citoyenne le lundi 7 novembre, salle Jean de Pontoise, à St-Aubin-de-Luigné.

Produits phytosanitaires, qu'est-ce que la loi Labbé ?

La loi n° 2014-110 du 6 février 2014, dite loi « Labbé », interdit l'utilisation des produits phytosanitaires dans le cadre de l'entretien des espaces verts, des voiries, des promenades et des forêts, ouverts au public. Depuis le 1^{er} janvier 2017, elle interdit les usages de produits phytosanitaires à l'ensemble des personnes publiques, à savoir l'État, les collectivités territoriales et leurs regroupements ainsi que les établissements publics.

Depuis 2019, les particuliers et jardiniers amateurs devaient à leur tour respecter cette interdiction.

L'ensemble des produits phytopharmaceutiques sont visés par cette loi, hormis les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à « faible risques » ainsi que les produits d'agriculture biologique qui restent autorisés pour l'ensemble de ces espaces.

Au 1^{er} juillet 2022, le périmètre d'interdiction s'élargit et inclut de manière non exhaustive de nouveaux lieux tels que les campings, les cimetières, les établissements d'enseignement de santé, les aérodromes et les terrains de sport.

Cependant, pour ces derniers, on distinguera deux types d'équipements : ceux en accès libre qui brassent une population importante ; ceux à accès réglementé et surveillé qui permet une meilleure gestion des flux.

Toutefois, l'arrêté prévoit une dérogation à cette interdiction : "*pour les équipements sportifs ou parties d'équipements sportifs [...] pour lesquels aucune solution technique alternative ne permet d'obtenir la qualité requise dans le cadre des compétitions officielles*". Les terrains de grands jeux, les pistes d'hippodromes et les terrains de tennis sur gazon, dont l'accès est réglementé, maîtrisé et réservé aux utilisateurs seront donc quant à eux, concernés au 1^{er} janvier 2025, ceci afin de permettre à la recherche et développement de faire émerger de nouvelles solutions techniques alternatives.

Cette dissociation répondait à une demande du monde fédéral confronté à un besoin d'exigence technique des pelouses et entendant de ce fait que les équipes évoluant à « haut-niveau » évoluaient dans des infrastructures à accès réglementé.

3RD'Anjou : collecte 2022 Amiante



A noter sur vos agendas :

Samedi 8 octobre à la déchèterie de Chalonnes-sur-Loire

Inscription **OBLIGATOIRE** au moyen du formulaire présent sur le site :

<https://www.3rdanjou.fr/vos-services/les-decheteries/formulaire-amiante/>

À compléter impérativement 15 jours au minimum avant la date de la collecte choisie (à défaut les déchets seront refusés).

Quantité maximum acceptée : 1 big-bag par an et par foyer
Vérification préalable sur le terrain par un agent des 3RD'Anjou Communication, par les 3RD'Anjou, d'une heure de rendez-vous à respecter absolument par l'utilisateur le jour de la collecte

Le jour de la collecte :

- Carte service déchets obligatoire.
- Port obligatoire du masque remis à l'entrée du site par l'agent des 3RD'Anjou.
- Vérification de la quantité apportée et remise d'une attestation de dépôt. **Les déchets pré-conditionnés en big bags sont entreposés en sacs étanches, évacués et stockés en centre agréé.**

Important : La collecte a lieu en déchèterie (pas de collecte à domicile) et sur rendez-vous uniquement. Nombre de places limité par opération.

Pour toute demande de renseignements, contacter directement les 3RD'Anjou au 02 41 59 61 73.



Pièces d'identité : soyez vigilant !

Certains sites privés vous proposent de transférer plus rapidement vos demandes en mairie moyennant une somme à acquitter.

Les démarches en ligne sont gratuites !

Utilisez uniquement les sites officiels :

- <https://www.service-public.fr/>
- <https://passeport.ants.gouv.fr/>

Actualités

Grippe aviaire

Alors que deux départements de la région Pays de la Loire connaissent actuellement une diffusion rapide du virus de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP), de nouvelles mesures de protection sont déployées dès à présent.



Elles doivent permettre de ralentir la propagation du virus qui se propage en général par contact avec des oiseaux infectés. Tous les volatiles sont concernés : ceux des élevages tout comme les basses-cours de particuliers.

Val du layon est située en zone de surveillance. Une zone de surveillance "comprend tout ou partie du territoire des communes dans un rayon de 20 km autour des exploitations infectées".

Quels sont les symptômes ?

De façon générale, votre poule est affaiblie et son plumage est ébouriffé. Elle pond moins que d'habitude et ses œufs peuvent être mous. Elle peut présenter des symptômes de la grippe : écoulements nasaux, troubles respiratoires ou nerveux. Enfin, si l'une de vos poules meurt subitement, les autres peuvent être contaminées...

“

Pour rappel, la consommation de viande, foie gras et œufs, et plus généralement de tout produit alimentaire à base de volailles, ne présente aucun risque pour l'Homme.

Pour protéger vos animaux, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection,
- Exercer une surveillance quotidienne de vos animaux,
- Déclarer en mairie ou sur le site du ministère de l'agriculture tout élevage de volaille non commercial, poules, dindes, pigeons, tourterelles, colombes...
- Ne pas respecter ces consignes est passible d'une amende de 200 à 750 euros selon l'importance des faits constatés.

En cas d'animal mort ou contaminé, il est nécessaire de contacter les services vétérinaires. Si vous avez plusieurs volailles, il faudra malheureusement toutes les abattre. Là aussi, les services vétérinaires vous aideront.

Les associations

Val Hyrôme basket

Une saison « quasi » normale, cela faisait longtemps que ce n'était pas arrivé !

Alors oui, on passera sur les reports de matchs fréquents, les adaptations des différents clubs... Il faut bien reconnaître que le travail de l'ombre pour cette gestion est conséquent.

Au nom de la beauté du sport, l'essentiel demeure : faire en sorte que le plus grand nombre de licenciés et de spectateurs s'amuse et prennent du plaisir sur ou autour des terrains.



Le vendredi 25 mars notre club a organisé son traditionnel concours de palets. 72 équipes se sont réunies pour participer, dans une ambiance conviviale et sportive. Merci à nos séniors pour leur engagements lors de cet événement.

Cette saison, quelques nouveautés dans l'organisation du club.

En début de saison, les membres du bureau ont réuni les licenciés et les parents pour transmettre l'importance que revêt l'investissement de chacun pour la (sur)vie du club.

Beaucoup se sont mobilisés et nous les en remercions. Un certain nombre de petites tâches ont ainsi pu être déléguées (gestion du bar, de la Boutique, mise en place de parents référents pour chaque équipe...). Il nous faut poursuivre en ce sens, la vie du club dépend de la collaboration du plus grand nombre !

Par ailleurs, merci à la mairie de Val du Layon d'avoir pris en charge l'entretien des vestiaires.

Le FIT-BASKET : une activité à découvrir....

Depuis septembre, cette nouvelle activité est proposée par le club. Ce sont des exercices de fitness (cardio, circuit training, renforcement musculaire, souplesse) en musique sur les bases des gestes du basket qui a lieu tous les mercredis à la salle de Saint-Lambert-du-Lattay de 20h35 à 22h pour :

- Améliorer son bien-être,
- Se faire plaisir,
- Se dépenser,
- S'amuser.

Samedi 9 avril 2022, se sont déroulées les ¼ de finales de la coupe de l'Anjou à la salle de Saint-Lambert-du-Lattay.

Plus que jamais, le club s'est mobilisé pour l'organisation de cette manifestation qui a accueilli un large public.



JS Layon



La joie des U17 qui se qualifient en Coupe de l'Anjou après une séance de pénalties.

La JS LAYON a décidé d'apporter son soutien aux Ukrainien-nes dans le prolongement des actions menées par la municipalité.

Lors du weekend du 19 et 20 mars dernier, tous les bénéfices réalisés par les ventes à la buvette ont été réservés à l'association Anjou Lviv, du nom de la ville Ukrainienne éponyme.

Celle-ci soutient matériellement et financièrement les moyens de santé du pays hors temps de guerre. Elle organise en ce moment des collectes et des convois vers l'Ukraine.

Pour garantir sa réussite, l'ensemble des matchs du weekend avait lieu sur le terrain de Saint-Lambert-du-Lattay.

“ La JS LAYON est heureuse d'annoncer qu'un don de 2000 € va être fait ! Un grand merci à toutes celles et ceux qui se sont associés à cette manifestation.



Par ses actions, l'APE n'a de cesse de contribuer aux sorties des élèves de l'école Freinet.

Début décembre, l'APE a pu organiser son traditionnel goûter de Noël. La météo n'a pas été avec nous ce jour-là mais les enfants et parents ont quand même répondu assez nombreux pour venir accueillir le Père-Noël. A cette occasion, les enfants avaient préparé différents objets de Noël (guirlandes, bougeoirs) qu'ils ont pu vendre lors de cette manifestation.

Prochain rendez-vous de la journée "structures gonflables", le dimanche 12 février 2023 !

A notre grand regret, et pour la deuxième année consécutive, nous avons dû annuler notre journée structures gonflables qui devait se dérouler à la salle des sports de St-Lambert-du-Lattay le dimanche 6 février. Nous y avons cru jusqu'à début janvier mais avec les conditions sanitaires de ce début d'année, nous avons dû renoncer à sa mise en place. Prochaine date à noter dans vos agendas !

Voyage à Laruns pour les plus grands !

L'APE continue ses ventes afin de financer les projets et les sorties de nos élèves.

La vente des gâteaux "Bijou" remporte toujours autant de succès auprès des gourmands ! Le voyage de nos CM1/CM2, dans le Jura, prévu initialement courant janvier a dû être annulé... Mais ça n'est que partie remise : nos élèves partiront la 1ère semaine de juin à Laruns, dans les Pyrénées. Comme à l'habitude, les grands partiront en classe "auto-gérée".

La particularité d'un tel séjour est que les enfants participent à la cuisine et au ménage. Élaboration des menus et équilibre alimentaire sont au programme. L'école achète en amont toutes les courses et, sur place, aidés d'un cuisinier, chacun se retrouve cuisinier d'un jour... ou à la plonge ! Il s'agit là avant tout d'un moment privilégié d'apprentissage de la vie collective.

Enfin, c'est avec grand plaisir que l'APE se lance dans l'organisation de la fête de l'école qui aura lieu le samedi 2 juillet.

Après deux années sans cette manifestation joviale, ça sera pour nos maternelles l'occasion de découvrir cette belle journée qui clôt l'année scolaire et pour les autres le plaisir de regoûter au partage des jeux et de cet après-midi tous ensemble !

FÊTE DE L'ÉCOLE FREINET
samedi 2 juillet 2022
Parc Ludovic Piard
ST-LAMBERT-DU-LATTAY

Marché de Noël



Préparation des commandes "Bijou"

Ogec St Joseph - St-Aubin-de-Luigné

“ **Forte de plus de soixante ans d'histoire, notre école a connu de grands comme de petits effectifs.**

Pour l'année scolaire 2020/2021, trois classes accueillent nos 55 élèves, dont 27 enfants en maternelle et 28 au primaire.

La classe des maternelles attend depuis une vingtaine d'années d'être rénoverée. En effet, son parquet est vieillissant et a déjà fait l'objet de nombreuses réparations.

Le diagnostic radon rendu en mai 2021 a accéléré le projet car un sol plus étanche réduira considérablement les émanations de radon actuellement dépistées.

Ce projet s'inscrit dans une réflexion globale de rénovation, y compris énergétique. Le système de chauffage actuel par poêle au fioul est désuet et tombe fréquemment en panne.

Après réflexion en lien avec l'ADEME et Mission Bocage 49, nous avons opté pour le changement de l'ensemble du système de chauffage au profit d'un système de chauffage électrique plus écologique et sécurisé.

Le montant total des travaux est estimé à 74 000 euros. Ils seront réalisés entre juin et juillet 2022.

Les travaux à réaliser :

- Réfection du sol : création d'une dalle béton avec membrane de protection, mise en place d'un nouveau revêtement de sol;
- Réfection des soubassements ;
- Changement de l'ensemble du système de chauffage actuel ;
- Remise au norme et adaptation du système électrique.



“ **Bien que l'Organisme de Gestion de l'école (OGE), l'Association des Parents d'Elèves (APEL), et la Commission des Affaires immobilières et Scolaires de la Direction Diocésaine (CAIS) se soient investis financièrement, nous avons besoin de vous pour réaliser notre projet.**

BULLETIN DE DON

Norm et Prénom du Donateur

Adresse :

C.P. :

Ville :

E-mail :

Tél. :

Je soutiens le projet de rénovation de la classe de maternelle.

Je fais un don de _____ €, et je m'engage à ce que le don ne permette pas l'abandon d'une créance de l'OGE au profit de tout tiers.

Fait à

Le

Signature du donateur :

Clothilde GUERIN
Cheffe d'établissement

Anne Claire Redois
Présidente OGE.

Vous êtes un particulier

Les dons effectués à une Association reconnue d'utilité publique donnant droit à une réduction fiscale de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (article 200 CGI).

Vous êtes un professionnel ou une société...

Les entreprises peuvent bénéficier d'une réduction d'impôts au taux de 60 % dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires (0,5 %) ou soit de 10 000 € de dons versés au titre de l'exercice (article 238 bis CGI).



“

Piccolo, Halte-Garderie gérée par une association de parents, accueille les enfants de 2 mois à 4 ans.

Halte Garderie Piccolo



Pascale a quitté Piccolo fin janvier dernier après 19 ans passés auprès des jeunes enfants de la halte-garderie. Embauchée en 2003 par l'association Piccolo, Pascale avait deux missions : l'accueil des enfants et l'entretien des locaux. Pascale a passé son CAP petite enfance en cours d'emploi.

Elle a connu le déménagement dans les locaux provisoires et le retour en 2012 dans les locaux actuels remis à neuf et agrandis avec ce projet tant attendu de réaliser les repas sur place. C'est seulement en 2015 que cela a pu se faire, jusqu'à cette date, les parents apportaient les repas de leurs enfants.

Depuis 7 ans donc, les repas sont préparés sur place. Dès le départ l'association avait fait le choix de fournir des repas bio avec légumes et fruits de saison.

Une fois par semaine Pascale se ravitaillait à l'épicerie Goût Layon et selon les légumes et fruits de saison de la semaine, elle élaborait ses menus :

Ah les bonnes purées pour les bébés (ex ; betteraves, pommes, carottes), les délicieux veloutés comme l'amandine (velouté de poireaux avec de la purée d'amande), les quiches aux épinards, aux potimarron, aux 3 fromages, les gougères, les galettes de millet au poireau, les gratins dauphinois, les gratins de carottes aux corn flakes.....et les crèmes vanille ou chocolat, les assiettes de fruits frais joliment préparés ou les compotes maisons....

Depuis 7 ans donc, les bonnes odeurs de la cuisine envahissent la salle de jeux et ouvrent les appétits, grâce au travail de Pascale. Des dizaines d'enfants se sont régalés, de nombreux parents ont eu envie de s'inviter et ont copié des recettes...

Réaliser des repas bio adaptés aux tout petits avec un budget donné : challenge réussi, bravo Pascale !

Nous n'oublierons pas son envie de régaler les enfants, sa bonne humeur, sa patience, son calme et sa douceur auprès des enfants, ses blagues, ses jeux de mots, son soutien à l'équipe...

Toute l'équipe de Piccolo lui souhaite une très belle retraite remplie de CHOUETTES moments à vivre.

Et depuis le 24 janvier, c'est Héloïse qui est au fourneau, elle reprend le flambeau avec déjà de nouvelles recettes au compteur ; la tarte soufflée au chou fleur, le millas au chocolat, le boudin aux pommes... et les bonnes odeurs continuent de nous chatouiller les narines et préparent les papilles des enfants.

Au revoir Pascale et bienvenue Héloïse.

Toute l'équipe de Piccolo.



Des ballons pour grandir

Ensemble contre les cancers de l'Enfant

L'année 2021 a été riche en événements et en émotions pour notre association.

Pour notre 1ère année, nous comptons plus de 100 familles adhérentes. Lors de notre assemblée générale du 14 janvier, nous avons pu présenter à nos adhérents le bilan financier 2021 et nos actions 2022.

Grâce à l'implication de tous, nos bénéfices sur 2021 sont de 17 000€, une belle somme qui sera utilisée de la manière suivante :

- 70% reversé à la recherche :

Un don de 12 000€ a été réalisé au profit de l'institut Gustave ROUSSY pour son programme de recherche contre le gliome infiltrant du tronc cérébral (cancer ne touchant que les enfants).

- 30% destiné au confort des familles et des enfants malades.

Achat en cours de petits matériels au profit du service CHU oncologie pédiatrique.

Achat en cours de jeux pour le service d'hospitalisation à domicile pédiatrique St Sauveur.

Le prochain événement sera la vente de livres et magazines en tout genre lors du vide grenier organisé par l'Amicale laïque.

Plusieurs associations nous renouvellent leur soutien sur 2022 : Le COS de Chalonnes, la Perle du Layon, Courir en Layon.

L'année a débuté avec la troupe de théâtre "Les showbinois", qui ont joué la pièce "Au pensionnat des toujours jeunes", les vendredis 25 février et 4 mars au profit de notre association.

La bonne humeur était au rendez-vous ainsi que le public ! Nous remercions chaleureusement le Cercle Saint-Louis de son soutien.

“ **Merci pour vos encouragements et vos marques d'attention. Au plaisir de vous rencontrer sur de prochains événements.** ”

Pour nous rejoindre, demandez votre bulletin d'adhésion 2022 par mail :

desballonspourgrandir@gmail.com

10€ pour l'année et par famille, ou adhérer directement en ligne (le lien est sur notre page Facebook).

Président: Mickaël GAUDICHEAU

Contact: Eric CHOUVIAT

Tel: 06.87.70.81.45



Comité de jumelage



Les 26, 27, 28 et 29 mai 2022, nous accueillerons à Val du Layon une centaine de personnes en provenance de nos communes jumelles : Kenton (Grande-Bretagne) et Linkebeek (Belgique).

Si vous souhaitez accueillir des hôtes, n'hésitez pas à contacter l'une des personnes indiquées ci-dessous. Tous les habitants de Val du Layon peuvent participer, sur inscription préalable, aux diverses manifestations du week-end (repas et soirée, animations) sans obligation d'accueillir une famille.

PROGRAMME

JEUDI 26 MAI :

19h00 : Accueil place de Linkebeek, Vin d'honneur (offert par le Syndicat des Viticulteurs), répartition dans les familles

VENDREDI 27 MAI :

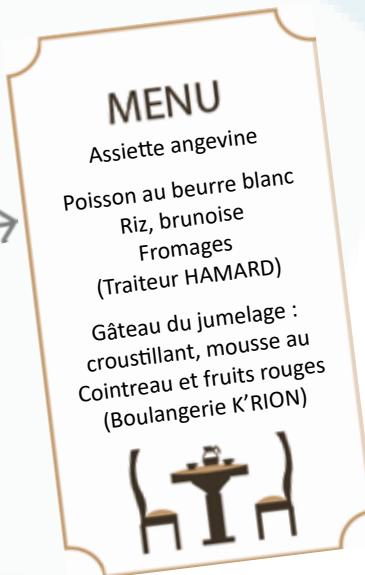
- Excursions proposées à la demi-journée ou à la journée pour les accueillants français et leurs hôtes belges et anglais.
- 19h00 : apéritif et dîner de gala (salle des sports)

**Accessible à toute la population de Val du Layon :
25 €/pers, 7 €/enf-12 ans**

Sur réservation auprès de :

- Sylviane B. : 06 23 39 36 65
- Hélène R. : 06 70 12 10 26

Le repas sera suivi d'une soirée dansante animée par le groupe SISTA FLOW (chanteuses et danseuses).



SAMEDI 28 MAI :

Matinée libre.

Déjeuner à la salle des sports : repas fouaces à volonté !

**Accessible à toute la population de Val du Layon :
12 €/pers, 5 €/enf-12 ans**

Sur réservation auprès de :

- Sylviane B. : 06 23 39 36 65
- Hélène R. : 06 70 12 10 26

Le déjeuner sera suivi d'animations durant tout l'après-midi en accès libre :

- jeu en bois (Ludo Ludam)
- sentier des poètes à St-Aubin-de-Luigné
- visite du musée de la Vigne et du Vin
- pétanque, palets, mölkky, ...

Soir : repas en famille.

DIMANCHE 29 MAI :

9h00 : départ des délégations.

Renseignements et inscriptions :
jumelage.valdulayon@gmail.com

- DAVY Gene : 06 19 53 42 39,
- OGER Roselyne : 07 83 80 66 49,
- GUTLEBEN Caroline : 06 81 52 01 95

Crû de l'amitié

Nous organisons un repas "surprise"

le jeudi 19 mai
au Musée du vin.

Venez réserver votre repas
le mercredi 4 mai
entre 10h30 et 11h30
au Musée du vin.

Côté voyage, il nous est difficile de nous projeter
mais nous envisageons un voyage en juin
à l'île d'Yeu.

Nous reviendrons vers vous dès
que nous en saurons plus !

Musée de la Vigne et du Vin d'Anjou

Le Musée de la vigne et du vin d'Anjou a ouvert ses portes le 1^{er} avril 2022 !

D'avril jusqu'à juin, toute l'équipe vous accueille au Musée du mercredi au vendredi et le dimanche, de 14h00 à 18h00.

Nouveautés de la saison :

Tous les dimanches à 16h30, un atelier dégustation de 30 minutes autour de deux vins vous sera proposé en complément de la visite libre du Musée (tarif de l'atelier compris dans l'entrée du Musée). N'hésitez pas à venir le découvrir !

Cette année, l'atelier famille 7-12 ans prend l'air : nous vous proposons un rallye à faire en famille à la découverte du patrimoine viticole de Saint-Lambert-du-Lattay – les mercredis des vacances scolaires à 15h30.

Sans oublier l'atelier « drôles de bobines » pour les 3-6 ans tous les mercredis des vacances à 10h30.

Retrouvez le programme des animations :

SAMEDI 14 MAI À 20H00 : Repas dans le noir – Nuit européenne des Musées - Tarif : 20€

Dans le cadre de la « Nuit des Musées », partez pour un voyage sensoriel unique. Dans l'obscurité totale, tous les sens sont mis à l'épreuve : le moindre bruit, odeur ou texture prend une grande importance et devient un indicateur indispensable. L'objectif : écouter ses autres sens et se concentrer sur ces ressentis pendant une expérience inédite !

VENDREDI 17 JUIN À 20H00 : Balade insolite dans les vignes (avec Les vignes selon Val) - Tarif : 18€/personne

Nous vous invitons à une balade commentée de moins de 5km en compagnie de Valérie AUBERGEON (Les vignes selon Val)

Réservation obligatoire
nombre de places limité
Evènements soumis aux
normes sanitaires en vigueur.

pour découvrir autrement

les vignes qui vous entourent. Cette balade sera agrémentée d'une halte gourmande dans les vignes.

Une fois la nuit tombée, vous reprendrez le chemin du Musée dans une ambiance chaleureuse ! Une nouvelle surprise pour vos papilles vous attendra à votre arrivée.

MARDI 19 JUILLET À 15H00 : Architecture viticole à vélo.

Tarifs : 6€/adulte, 3,50€/enfant (7-14 ans), 15€/ famille (2 adultes et 2 enfants minimum)

Partez pour une balade découverte à vélo ! En compagnie d'Héloïse, médiatrice du Musée de la vigne et du vin d'Anjou, découvrez sous un jour nouveau les paysages et l'architecture viticoles de Saint-Aubin-de-Luigné, des celliers viticoles aux plus imposants châteaux. Autant d'histoires qui retracent l'évolution du village et du vignoble au fil des siècles.

2h de visite à vélo. Point de départ : Mairie de Saint-Aubin-de-Luigné. Parcours avec dénivelé. Merci de venir avec votre vélo. Possibilité de louer un vélo chez 1tour2roues (1tour2roues.com), à Saint-Aubin-de-Luigné.

Le Musée, c'est aussi une association composée de bénévoles ! Envie de nous rejoindre et de devenir adhérent ? Si vous souhaitez animer des visites, faire du bricolage, entretenir les vignes.... N'hésitez pas à venir vers nous !



Les rendez-vins du Musée



**Repas dans le noir -
Nuit européenne des Musées**

Samedi 14 mai à 20h



**Balade insolite dans les vignes
avec Les vignes selon Val**

Vendredi 17 juin à 20h



**Architecture viticole à vélo
à Saint-Aubin-de-Luigné**

Mardi 19 juillet à 15h

Plus d'informations et réservations sur notre site internet : www.musee-vigne-vin-anjou.fr/billetterie

Amicale laïque



Du nouveau à l'Amicale Laïque !

L'Assemblée générale de l'Amicale s'est déroulée le vendredi 25 février dernier. Elle a été l'occasion de faire le bilan de l'année 2021 et d'envisager l'année 2022 avec de nouveaux et nombreux projets. Elle a également été l'occasion de remercier chaleureusement Dominique Collineau qui, après plus de 15 années passées dans l'association et à la présidence, a souhaité laisser sa place. Lors de cette Assemblée, une carte d'Amicaliste a été mise en place pour toute personne désireuse d'intégrer, de près comme de loin, l'association. Au tarif de 10€ par famille, pour participer activement à la mise en place de manifestations et animations ou juste soutenir l'association, il suffit d'en faire la demande à Audrey : alstaubin@gmail.com.

Janvier a été l'occasion de redonner un petit coup de neuf et de modernité à la salle de l'Amicale, rue de la Gare, grâce à une équipe de bénévoles très motivée pour repeindre entièrement les murs et le bar. Pouvant accueillir jusqu'à 170 personnes, la salle est disponible à la location avec un tarif préférentiel pour les Layonvalois. Elle est aussi disponible pour accueillir tout type d'activité en semaine (association, réunion, sport "doux", etc...), les tarifs seront adaptés aux demandes (durée, fréquence, saison, etc...).

N'hésitez pas à contacter Tony au 07 83 49 85 65 ou sur alstaubin@gmail.com pour toute demande d'information ou de location.

Après le succès des « Resto à la maison » de janvier (choucroute), de mars (Réunionnais) et du concours de palet du 11 mars, l'équipe de bénévoles et les membres du bureau



vous donnent rendez-vous le 20 mai pour une nouvelle édition du « Resto à la maison », le dimanche 5 juin pour son traditionnel vide-grenier, le 11 juin pour « Le chemin des folies » de Villages en Scène, le 25 juin pour une fête de la musique conviviale et amicale ! D'autres manifestations auront également lieu à partir de septembre : « Resto à la maison », fête de la bière, concours de palet..., les dates restant à définir !

L'équipe de l'Amicale Laïque, dynamique et motivée met en place de nombreuses animations pour faire vivre notre beau village. Cela ne pourrait se faire sans les nombreux bénévoles prêts à aider à la moindre occasion et nous les en remercions chaleureusement. Vous avez des idées à partager, vous désirez faire partie de l'aventure ? N'hésitez plus ! Contactez-nous : alstaubin@gmail.com, nous vous accueillerons avec grand plaisir !

Le bureau de l'Amicale

Familles Rurales



Le beau temps arrive et pour de nombreux habitants cela est synonyme de jardinage, nous l'avons constaté par le nombre de commandes passées pour le marché aux fleurs et plants.



En effet, comme tous les ans, l'association "Familles Rurales" propose un large choix de fleurs, légumes et aromates à commander puis à venir récupérer sous forme de drive.

Cette année, le retrait a lieu le samedi 30 avril de 14h à 15h, salle de l'Amicale laïque.

Le cinéma a repris et fonctionne très bien vous êtes nombreux à venir visionner les films. Le chemin des folies. Voici les prochaines dates : samedi 21 mai et dimanche 22 mai (à ce jour la programmation n'est pas connue).

De ce fait, nous recherchons des bénévoles pour récupérer le matériel ; effectuer le montage ; lancer la projection (nous assurons la formation), faire les entrées.

Si vous êtes disponibles et souhaitez nous aider n'hésitez pas à nous contacter.

Toute l'équipe est actuellement en réflexion concernant la mise en place d'activités adressées aux enfants pour la rentrée de septembre : atelier théâtre et danse. Nous organiserons des sessions découvertes en mai avec préinscription pour la rentrée. Nous reviendrons vers vous rapidement !

Pour tous renseignements, l'équipe est disponible par mail : famillesrurales.staubin@gmail.com et au 06 50 06 07 30

Votre association Liens, Loisirs, Layon, vous propose les ateliers suivants auxquels vous pouvez vous inscrire dès à présent :



• **Atelier Nouvelle Vie pour une Chaise**

Réalisez vous-même et redonnez vie à vos chaises lors d'un après-midi tous les 15 jours.

Contact :

Marie-Jo au 06.21.67.94.46
ou marie-jodupont@orange.fr

• **Atelier Brico-Cousu**

Pour confectionner et réaliser différentes créations avec de multiples matériaux : tissu, cuir ...

Contact :

Mimi MAUGET au 06.66.41.87.99
ou mimimauguet@gmail.com



- **Atelier Floral** : nous vous proposons de participer à un atelier Floral, animé par Olivier BUREAU, Boutique "L'Olivier" de Beaulieu sur Layon.

Si vous êtes intéressés, contacter :

Marie-Claude BODIN au 06.15.10.76.71 ou
mc-bodin@orange.fr

- **Atelier Chant** : plus que du chant... Chantons ensemble, retrouvons-nous, partageons nos voix, apprenons ensemble et façonnons l'harmonie dans un chœur riche de différences avec un même cœur. L'aventure vous tente ? Rejoignez-nous. Inscription pour commencer en septembre :

Sylvie JOSSE au 06.20.86.07.19 ou sfjosse@orange.fr

- **Atelier Théâtre** : "S'il y a un endroit où tout est possible, c'est le théâtre" disait Christophe HUYSMANS. Nous vous proposons un atelier théâtre ouvert aux adultes à partir de 18 ans (débutants ou non) qui souhaitent s'exprimer sur les planches.

Inscription et renseignements :

François JOSSE au 06.29.11.22.87 ou sfjosse@orange.fr

Les autres ateliers ont plus ou moins repris : Couture, Tricot, Arts plastique. N'hésitez pas à nous contacter :

François POURCHER au 06.81.16.12.89
ou Sylvie JOSSE au 06.20.86.07.19

Harmonie

Harmonie St-Lambert-du-Lattay
Trémentines-La Tourlandry

Vendredi 1er juillet à 20h30
salle de sports - St-Lambert-du-Lattay

Invité : Layon Jazz Band

Entrée gratuite

CONCERT DE JAZZ

Culture

Marché gourmand

"Venez découvrir le Marché Gourmand de Printemps !"

L'association les Saulaisiennes, située au lieu-dit Clos des Saulaies à St-Aubin-de-Luigné, organise le 14 mai son premier marché gourmand de printemps de 10h à 19h.

Vous êtes tous invités à venir découvrir, ou redécouvrir, les lieux et les métiers présents dans ce tiers lieu.

Le principe : fêter le printemps avec les produits de producteurs locaux à consommer sur place ou à emporter. Ce sera aussi le coup d'envoi pour la réouverture de marché de la ferme maraîchère du lieu « Les petits maraîchers et compagnie » qui se fera un plaisir de vous faire visiter le jardin.

Au programme :

- Marché de producteurs locaux : Légumes et Plants, Pâtisseries, Miel, Fromages, Viande, Vin et Pains...
- Artisanat : Maroquinerie, Poterie, Dessins, Fleurs...
- Buvette : Vin et Bière.
- Musique : Concert, Vente de CDs et Vinyles.
- Jeux : concours de dessin et tombola.

L'association "les Saulaisiennes" vous attend nombreux pour ce moment convivial.



MARCHÉ INOÛI



SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022

MARCHÉ SONORE & CULINAIRE
> SAINT-AUBIN-DE-LUIGNÉ <

Marché inouï

Le Marché Inouï remet le couvert !

Après une belle première du Marché Inouï en juillet 2021, une deuxième édition mijote.

Ce marché sonore et culinaire aura lieu le samedi 17 septembre 2022, toujours à Saint-Aubin-de-Luigné, au bord du Layon à la Cabane à Pain.

Retrouvez des producteurs, artisans et créateurs locaux. Pour cette journée, la compagnie artistique "Atelier de Papier" compose un menu spécial et invite "Les Entrelacés", festival des Arts de la Rue en Mayenne, à venir cuisiner ensemble.

Restauration et buvette sur place permettront de prolonger l'après-midi et de profiter d'un concert en soirée.

Si vous souhaitez aider à la préparation de cet événement, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe pour une réunion samedi 14 mai à 17h à la Cabane à Pain à Saint-Aubin-de-Luigné.

L'équipe du Marché Inouï.

Comité des fêtes

L'assemblée générale du comité des fêtes n'a pas pu avoir lieu cette année en présentiel. Du fait de l'épidémie encore présente en début année, l'équipe du comité des fêtes a préféré envoyer un questionnaire par mail.

Le nouveau bureau a pu être élu début mars en présentiel. Les coprésidents MM. Serge BLOT et Jérôme MALINGE ont été réélus à l'unanimité.

Nous remercions Mme Nathalie CHENE et Mme Christelle SOUL pour leurs implications au sein de l'association pendant de nombreuses années. Pour des raisons personnelles, elles ont souhaité quitter le bureau.

Pour tous renseignements, contactez-nous :

- 07.49.72.82.31
- 06.76.99.00.64 (responsable matériel Régis GRÉMOND)
- par mail comitedesfetessldl@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

Comité des fêtes

Suivi des inscriptions : Cathy SALVALAIO
2 ruelle de la Gaité - 49750 VAL DU LAYON
Mail : comitedesfetessldl@gmail.com Tél : 07 49 72 82 31

Responsable matériel - Régis Grémont : 06 76 99 00 64



NOM : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tel :

Mail :

Mentions obligatoires :

↳ Carte d'identité n° :

Délivrée par :

↳ Nature des marchandises vendues :

Nombre d'emplacements : (emplacement minimum de 5m linéaire)

..... x 5ml (6 €) =€

Ci-joint paiement en espèces ou chèque bancaire à l'ordre de COMITE DES FETES. - Celui-ci sera encaissé après la manifestation.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement.

Fait à :

Le :

Signature

Nous vous invitons à retenir deux dates pour cette année :

- **Dimanche 15 mai** : organisation du vide grenier au Parc Ludovic PIARD. Vous trouverez le bulletin d'inscription ci-dessous et sur intramuros.
- **Samedi 3 septembre** : Cinéma plein air au Parc Ludovic PIARD



Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite un beau printemps et nous espérons vous retrouver nombreux à nos manifestations.



Nos partenaires



Ça s'est passé près de chez vous...

Initiatives Emplois a participé au forum de l'emploi, le jeudi 17 février 2022. Cet événement organisé avec la collectivité CCLLA et des professionnels de l'emploi du territoire s'est déroulé sur trois jours autour de différentes thématiques. Cela a permis des moments d'échanges et de rencontres entre employeurs, partenaires et chercheurs d'emploi du territoire : une dynamique à maintenir tout au long de l'année.

« M.O.D.E D'EMPLOI », une action parmi d'autres...

En effet, des actions collectives sont mises en place pour dynamiser et favoriser le retour à l'emploi. Elles sont organisées au cours de l'année, en partenariat avec des acteurs liés à l'emploi. Celles-ci ont pour but de rassembler des chercheurs d'emploi autour d'une thématique bien précise (refaire son cv, le Compte Personnel de Formation, l'estime de soi, visite d'entreprises...).

Un agenda en ligne permet de rester informé et de prendre connaissance des différentes actions programmées : <https://initiativesselemplois.fr/agenda/>

Des professionnels sont à l'écoute pour répondre individuellement à vos questions liées à l'emploi et la formation. Nous vous recevons sur rendez-vous. Contactez-nous au 02 41 56 11 13 ou par mail : initiativesselemplois@orange.fr

- Vihiers – 2 rue du Comte de Champagne 49310 Lys-Haut-Layon : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 9h à 12h.
- Thouarcé – 20 rue Jacques du Bellay 49380 Bellevigne-en-Layon : Les mardis après-midi de 14h à 17h.
- Brissac – 11 rue Nationale 49320 Brissac-Loire-Aubance : Les lundis matin de 9h à 12h.

Au cœur des entreprises : mieux cerner les besoins.

Initiatives Emplois a cette volonté de contribuer à la sécurisation des parcours professionnels en travaillant à une meilleure adéquation entre emplois offerts (chercheurs d'emploi) et savoir-faire requis (par les employeurs locaux) : voici le secret de la méthode Vita Air.

Les étapes clés de cette démarche :

- Un diagnostic gratuit
- L'identification et la valorisation des compétences
- Un soutien à vos recrutements

Vita Air est une offre de services récente à laquelle Initiatives Emplois s'est affiliée dans le but de mieux comprendre les postes en tension et de discerner les qualités dont il faut disposer pour les exercer. Du côté des chercheurs d'emploi cela permet de développer notre qualité d'accompagnement.

Vita Air a été déployée dans l'entreprise Etienne COTTENCEAU (Lys-Haut-Layon) et Textile du Maine (Montilliers). Ce mois-ci, nous allons également travailler conjointement avec deux nouveaux établissements.

Vous souhaitez essayer Vita Air ?

N'attendez plus, contactez-nous au 02 41 56 11 13.

Vous voulez en savoir plus ? Consultez notre site internet :

<https://initiativesselemplois.fr/vita-air/>



L'agenda

Mai - Juillet 2022*

(*sous réserve des conditions sanitaires en vigueur)



AVRIL

- 29 APAE49 (assainissement non collectif)
- 30 Festival Mozart en Loire Layon

Réunion d'information
Concert de piano

Salle de la Prée, Rochefort sur Loire, 20h30
Chateau de la Fresnaye

MAI

- 7 Bibliothèque
- 7 École René Guy Cadou
- 14 Emmanuelle Audibert
- 14 Les Saulaisiennes
- 14 "Au pied des vignes, la vallée du Layon"
- 14 Musée de la vigne et du vin d'Anjou
- 15 Comité des fêtes
- 19 Crû de l'amitié
- 20 Amicale laïque
- 26 au 29 Comité de jumelage

Lecture contée "Molière"
Carnaval de l'espace
Après-midi festif et spectacle
Marché gourmand
Animation de l'ENSD
Repas dans le noir
Vide-grenier
Repas surprise
Resto à la maison
Programme page 24

Bibliothèque St-Aubin-de-Luigné
Rdv 10h30 parking de la garderie
Salle Jean de Pontoise - St Aubin
Le Clos des Saulaies
Chateau de la Haute Guerche
Musée de la vigne et du vin d'Anjou
Parc Ludovic Piard
Musée du vin
Réservation en ligne
Commune

JUIN

- 5 Amicale laïque
- 11 Villages en scène
- 11 Festival Mozart en Loire Layon
- 17 Musée de la vigne et du vin
- 17 au 19 Bibliothèque
- 25 Amicale laïque
- 26 École St Joseph St-Aubin-de-Luigné
- 26 École St Joseph St-Lambert-du-Lattay

Vide-grenier
Les chemin des folies "20 ans décalés"
Concert piano et violon
Balade insolite dans les vignes
Escape game
Fête de la musique
Kermesse
Kermesse

St-Aubin-de-Luigné, au bord du Layon
St-Aubin-de-Luigné, au bord du Layon
Chateau de la Fresnaye
Musée de la vigne et du vin d'Anjou
Bibliothèque de St-Aubin-de-Luigné
St-Aubin-de-Luigné, au bord du Layon
École St Joseph St-Aubin-de-Luigné
Parc Ludovic Piard

JUILLET

- 1 Harmonie
- 2 École Célestin Freinet
- 2 École René Guy Cadou
- 16 Perle du Layon - 11^{ème} édition
- 23/07 au 07/08 Commune

Concert de jazz
Fête de l'école
Fête de l'école
Courses à pied
Salon de peinture

Salle de sport
Parc Ludovic Piard
École René Guy Cadou
Départ 19h rue du Canal de Monsieur
Salle Jean de Pontoise

et tous les mois, retrouvez...

Tous les mardis matins
Tous les 1^{ers} et 3^{èmes} dimanches

Randonnées
Randonnées organisées par l'association 3L

Camping de la Coudraye, 9h, sans inscription
Camping de la Coudraye, 14h
Inscription 48h avant au 06 70 81 39 20.

DÉCHÈTERIES

▷ Thouarcé

Lundi et mardi
de 9h à 12h00

Mercredi

de 14h à 17h30

Vendredi de 9h à 12h et
de 14h à 18h00

Samedi* de 9h à 12h et
de 14h à 17h30

(*après-midi réservé aux particuliers)

▷ Chalonnes sur Loire

Lundi et mardi
de 14h à 17h30

Mercredi de 10h à 12h

Vendredi de 14h à 18h

Samedi de 9h à 12h et
de 14h à 17h30

▷ Rochefort sur Loire

Mercredi de 10h à 12h

Samedi de 9h à 12h et
de 14h à 17h30

Traitement des déchets- Jours de collectes

▷ À ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ

Ordures ménagères :

mardi semaines paires

Les emballages :

mardi semaines impaires

▷ À ST-LAMBERT-DU-LATTAY :

Ordures ménagères et emballages :

mercredi semaines impaires

Attention : il est rappelé qu'après chaque passage, les bacs doivent être rangés et ne doivent pas rester sur les trottoirs. De même, le stationnement est interdit sur la voie publique non prévue à cet effet au risque que les poubelles ne soient pas ramassées.

Les colonnes de verre et papier restent en accès libre, vous trouverez leurs localisations sur le site internet du SMITOM : www.3rdanjou.fr

BIBLIOTHÈQUE - MEDIATHÈQUE

Suspension du pass vaccinal/sanitaire et du masque.

Venez librement profiter de nos services pendant les heures d'ouvertures.

A Saint-Aubin-de-Luigné

Horaires d'ouverture :

- Mercredi : 16h00-18h00
- Jeudi : 16h30-18h30
- Samedi : 10h30-12h30

Contact : bibliotheque.staubin@valdulayon.fr - 02.41.66.31.94

Portail réseau : bibliotheque-1001pages.fr

A Saint-Lambert-du-Lattay

Horaires d'ouverture :

- Mercredi : 10h-12h30
- Vendredi : 16h30-18h30
- Samedi : 10h-12h30

Contact : mediatheque.stlambert@valdulayon.fr - 02.41.91.18.41

Portail réseau : lireenlayon.fr



**AUX MILLE ET
UNE PAGES**
RESEAU DES MEDIATHEQUES

CHALONNES SUR LOIRE
ROCHEFORT SUR LOIRE
SAINT-AUBIN-DE-LUIGNÉ



Prochain Val'Infos

- distribution semaine 30 (juillet 2022)
- les prochains articles devront nous parvenir avant le 20 juin
par mail : communication@valdulayon.fr ou déposés en mairie.

MAIRIE

VAL DU LAYON

www.valdulayon.fr

ST LAMBERT DU LATTAY

11, rue Rabelais

Tel : 02 41 78 30 46

Fax : 02 41 78 32 77

mairie@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h et 14h-17h30

Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h et 14h-18h

ST AUBIN DE LUIGNÉ

Rue Jean Pontoise

Tel : 02 41 78 33 28

staubindelaigne@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi :

9h-12h

Fermé le mercredi

AGENCE POSTALE

11, rue Rabelais

St Lambert du Lattay

Tel : 02 41 54 12 53

Horaires :

Lundi/Mardi/Jeudi : 14h30-16h30

Mercredi : 10h-11h45/14h30-16h30

Vendredi : 14h30-17h45

Samedi : 10h-11h30

Levée du courrier :

du lundi au vendredi : 15h15

POINT POSTE

VIVECO

1, place de l'Église

St Aubin de Luigné

Tel : 02 41 44 24 80

Horaires :

Du mardi au vendredi :

6h30-12h30 et 16h-19h30

Samedi : 7h-12h30 et 16h-19h30

Dimanche : 7h-12h30

Levée du courrier :

du lundi au samedi : 10h

L'information en temps réel



INTRAMUROS

